

Vol 2, No. 10

L'APÔTRE

Québec, Juin 1921

L'APÔTRE



Abonnement \$3.00

Publié chaque mois

MAGAZINE CATHOLIQUE

SOMMAIRE - Juin 1921

TEXTE

Page		
361	— Les vacances.....	J. ALBERT FOISY.
363	— Du fer.....	PIERRE L'ERMITE
364	— Le coq de Martinet.....	LE VIEUX MENESTREL.
365	— Un grand centenaire : La mort de Napoléon.....	(<i>L'Ami du Clergé</i>).
374	— Plus tard (<i>apologue</i>).....	MARIE AFFRE.
375	— La Mère La Chicane (<i>conte</i>).....	JEAN SANS-TERRE.
382	— Éphémérides canadiennes : mai 1921.....	
385	— La machine humaine : la charpente.....	LE VIEUX DOCTEUR.
387	— Les maladies chirurgicales.....	Dr H. MAYET.
392	— Aux femmes d'ouvriers.....	<i>B. P. de l'Imm. Conception.</i>
393	— Le tableau.....	(<i>Peuple de France.</i>)
395	— Art culinaire : les viandes.....	MARIE ROLLET.
397	— Pour s'amuser.....	
398	— M. Briand, orateur.....	
400	— A dire : Le frère aîné.....	VICTOR DE LAPRADE.
	Le petit chat.....	EDMOND ROSTAND.

ILLUSTRATIONS

366	— Napoléon au cours de ses campagnes.....	
368	— Maison de l'Empereur à Longwood (Ile Ste-Hélène).....	
373	— Tombeau de Napoléon dans la chapelle des Invalides à Paris.....	
376	— Les deux sœurs.....	Tableau de M. CHICOLOT.
383	— M. le notaire A. Boucher.....	
384	— L'hon. A.-E. Arsenault.....	
384	— M. Ernest Myrand.....	
384	— Les usines Desjardins à St-André de Kamouraska.....	
391	— Plaisir de vacances.....	Tableau de M. SHOWBORN.

“L'Apôtre” est publié par l'Action Sociale Catholique, qui fut fondée par Son Éminence le cardinal Bégin, par lettre pastorale du 31 mars 1907, et encouragée par Pie X, par bref pontifical daté le 29 mai 1907, et par S. S. Benoît XV.

Il a pour objet de fournir une saine lecture, de propager et de défendre la foi catholique. “L'Apôtre” répond aux attaques dirigées contre l'Église catholique et rétablit la doctrine catholique faussement représentée. “L'Apôtre” veut renseigner les catholiques en quête d'informations sur la doctrine de l'Église, les questions d'apologétique, d'histoire, etc. “L'Apôtre” publie, à l'adresse des grandes personnes et des enfants, d'intéressants récits où brille la note catholique, et qui sont adaptés à l'état d'esprit des uns et des autres.

L'abonnement à “l'Apôtre” est de \$3.00 par année strictement payable d'avance.

AVANTAGES SPIRITUELS

Une messe est dite chaque semaine pour tous nos abonnés et pour les membres vivants et défunts de leur famille.

“L'APÔTRE” est imprimé par l'Action Sociale Ltée, 103, rue Sainte-Luce, Québec, Canada

L' A P O T R E

PUBLICATION MENSUELLE

DE

L'ACTION SOCIALE CATHOLIQUE

Rédaction et Administration: 103 rue Ste-Anne, Québec

VOLUME II

QUÉBEC, JUIN 1921 ✓

No. 10

Les vacances

Au moment où paraîtront ces lignes, les maisons d'éducation seront sur le point de fermer leurs portes. Encore quelques jours et les élèves, garçons et filles, heureux du labeur accompli, se sépareront au milieu des rires, le cœur battant d'espoir à la perspective de deux mois de vacances. Adieu vieille maison où l'on a "buché" la grammaire, l'arithmétique, la littérature, les langues, l'histoire et toutes ces matières que l'on doit étudier pour se convaincre qu'on ne sait pas grand'chose.

Adieu ! ou plutôt, au revoir ! compagnons et compagnes de classe, en fermant son dernier livre sur le dernier examen, on ferme aussi une partie de son cœur pour ne l'ouvrir qu'à la rentrée prochaine.

On quitte l'école, le couvent, le collège, on quitte un monde, on entre dans un autre; on laisse derrière soi des devoirs et des plaisirs, des amis et des souvenirs pour d'autres, plus attrayants, parce que plus rares, plus captivants, parce que nouveaux, mais plus dangereux aussi, parce qu'on est exposé à y courir sans retenue, sans frein.

Les vacances, sous leur aspect enchanteur, sous leurs promesses joyeuses, sous leurs appels irrésistibles ont souvent été une cause de malheur pour des élèves pleins d'avenir; elles ont souvent été le tombeau d'une vocation et le commencement d'une vie de déboires.

Il faut donc préparer les vacances pour qu'elles soient utiles à l'âme, à l'intelligence, au corps; car, c'est pour cela qu'elles ont été faites.

*

* *

Les vacances sont dangereuses par deux excès, trop d'oisiveté et trop de travail.

Sans doute le premier excès est bien pire que le second; mais il ne faudrait pas croire qu'on sauvegarde absolument l'avenir d'un jeune homme en lui refusant tout plaisir, tout amusement, pendant les semaines de vacances.

En l'attachant à une tâche absorbante, on risque de rompre les nerfs déjà tendus par dix mois d'études; si la forte constitution du sujet lui permet de supporter cette tension continuelle, on l'expose à orienter sa vie d'après le genre d'occupation qu'on lui impose et à délaisser entièrement des études qui lui auraient ouvert un champ d'action plus vaste et plus fécond.

*

* *

Mais ce n'est pas par cet excès que les vacances sont généralement dangereuses; c'est plutôt par l'excès contraire.

Dans toutes les conditions, et en tous temps l'oisiveté est "la mère de tous les vices". Ce proverbe est plus vrai pour l'écolier en vacances que pour tout autre.

Il ne faut pas oublier qu'après dix mois d'un travail intellectuel assidu, le jeune homme et la jeune fille sont d'une sensibilité émotive extraordinaire.

Des rencontres, des amusements, des conversations qui seraient absolument indifférentes à tous, sont pleins de dangers pour eux, parce que leur système nerveux est fatigué, parce que l'imagination est surrexcitée et que le besoin d'émotion est pressant.

Il faut donc que les parents soient d'une grande prudence, surtout dans les premières semaines des vacances.

La vie de la campagne avec le grand air, le travail manuel varié et reposant, est le lieu idéal pour les premiers temps des vacances.

En peu de temps, la nature a repris son équilibre et les amusements divers de l'été offriront moins de dangers pourvu que l'on suive les règles générales que la prudence de l'Eglise impose à tous, en tout temps.

*

* *

Les vacances, cependant, ne doivent pas être "uniquement" une époque d'amusements.

Pour être fructueuses, pour atteindre le but pour lequel elles ont été instituées, il faut qu'elles servent à quelque chose.

L'écolier en vacance fait l'apprentissage de la vie qui l'attend à la fin de ses études.

La vie pour le grand nombre, n'est pas une succession ininterrompue de plaisirs. Elle est plutôt tout le contraire. A chaque tournant de route, l'homme et la femme rencontrent un devoir presque toujours austère : devoir du chrétien, devoir familial, devoir du citoyen.

Il faut donc que les vacances soient pour ces jeunes l'apprentissage pratique de ces devoirs qui ne nous quittent qu'avec la vie.

Comme chrétiens, le jeune homme et la jeune fille en vacance ont un rôle important à remplir.

Qu'ils soient à la ville ou à la campagne, ils sont le point de mire d'une foule de regards.

Une légèreté qu'on ne remarquerait pas chez les autres, scandaliserait chez eux.

L'observance du dimanche et des fêtes, la fréquentation des sacrements, le tenue à l'église, le respect des choses saintes, dans l'attitude, le geste et la parole sont autant d'occasions où l'écolier se formera à remplir ses devoirs de chrétien.

*

* *

Comme membre d'une famille, l'écolier, fille ou garçon, a des devoirs à remplir.

Plus que partout ailleurs il devra se surveiller car on l'observe de plus près et avec plus de loisir.

Envers les parents qui s'imposent des sacrifices, qui mettent en lui ou en elle les espérances de l'avenir, l'élève en vacance a des devoirs sérieux d'obéissance, de respect, de reconnaissance et d'amour.

Envers les frères et les sœurs dont le travail et les efforts sont souvent le prix de son éducation, l'élève doit aussi se montrer sans égoïsme, sans orgueil, sans fierté. On ne saurait comprendre la profondeur de la blessure infligée au cœur d'un frère ou d'une sœur par un élève qui profite des bienfaits de son instruction pour l'humilier.

Enfin, comme citoyen, le jeune homme et la jeune fille ont des devoirs à remplir pendant les vacances.

Il y a toujours des œuvres qui ont besoin d'un concours tel que le leur. Ce concours, ils doivent le prêter généreusement, que ce soit pour les pauvres, pour les œuvres paroissiales, pour les sociétés nationales, ou simplement pour fournir aux concitoyens une aide dont ils ont besoin.

Les services rendus pendant les vacances sont une semence qui rapporteront des fruits plus tard.

De plus, ce sont autant d'occasions où le jeune homme et la jeune fille s'habituent à sacrifier des heures de plaisir et de liberté pour les autres.

Il est important de s'habituer de bonne heure à ces sacrifices ; la vie réelle, les grandes vacances qui suivent la dernière sortie, demandent tous les jours de ces sacrifices.

*

* *

Si la prière, le travail manuel, le dévouement aux œuvres diverses se mêlent aux amusements des vacances, elles seront fructueuses.

Le jour de la rentrée, l'élève retournera à ses études le corps plus sain, l'esprit plus ouvert, l'âme raffraichie.

Combien de jeunes gens ont fait l'apprentissage des œuvres sociales pendant les vacances et sont sortis des études tout préparés à prendre la place qui les attendait dans la vie sociale !

Les vacances sont nécessaires ; mais elles ne doivent pas être stériles. Il est bien plus facile de se préparer aux devoirs qui nous attendent plus tard quand on n'a pas encore les responsabilités de la vie sur les épaules. Si l'on attend le jour de cette responsabilité pour se former, on se laissera trop facilement convaincre que l'on n'a pas trop de temps pour les choses matérielles et toute la vie sera vide au point de vue social et intellectuel.

Les vacances approchent, préparons-nous à les rendre utiles.

J.-Albert FOISY.

UNE VOITURE du Métro, seconde classe, vers 6 heures du soir.

Le train arrive en trombe à la station Concorde, noire de monde.

Le compartiment, lui aussi, est noir d'êtres humains, serrés, tassés, ballotés, comprimés !!! La manœuvre des portes est à peu près impossible... Stoppage... Bousculade... Redressage...

— Laissons descendre !... Mais enfin, voulez-vous laisser descendre !... Voyons, Madame, décidez-vous !!

Puis l'assaut des gens du quai, se hâtant, valetants...

— Pressons !... pressons !...

Et on presse, on compresse... Quand il y a de la place pour 83, il y en a pour 158...

Un coup de sifflet... La rame démarre vers les Tuilleries...

Alors, dans la voiture, on se regarde entre les têtes et par-dessus les roulis des épaules.

Il y a le gros monsieur, apoplectique, le jeune homme détaché, le soldat, la pauvre vieille dame d'un autre âge qui soupire : " Faut bien, Seigneur, que j'y sois obligé ! "

Il y a le monsieur qui ne lit pas son journal...

Il y a surtout un groupe de jeunes filles...

Elles sont ici chez elles, bavardent, rient, se moquent, font de l'œil à droite, du coude à gauche, et encombrent tout le compartiment de leurs moussesuses et bruyantes petites personnalités.

Il y a aussi un abbé, un tout petit jeunet abbé, pas gros, pas gras, pas rouge... un abbé de misère, pâlot et blondin, vicaire à Paris dans une paroisse de chiffonniers, au bord de la Seine.

Et si fluet qu'il soit, il se fait plus petit encore pour occuper le moins de place possible, et en laisser davantage aux autres.

Mais, malgré le minime espace qu'il s'efforce de ne pas trop occuper, les yeux fureteurs de la gent féminine l'ont vite repéré... C'est immédiatement une explosion de fous rires ; et l'une d'elles s'écrie, d'une voix aigue, qui semble vinaigrer toute la voiture :

— Un curé... ? Du fer !... du fer !...

Aussitôt, pour conjurer le mauvais sort que cette pauvre soutane, paraît-il, leur fait crain-

dre, sur les poignées de métal, sur les mains courantes, sur les vis... Oh ! c'est un joli spectacle !

— Tout cela, c'est nickelé !... crie l'une.

— Pas le moindre fer !... soupire l'autre.

— Et pourtant, il faut du fer !... insiste une troisième... du vrai fer !...

Tout le monde regarde...

La plupart des voyageurs sont gênés : ce sont des employés, quelques femmes, des soldats, de braves ouvriers qui regagnent leur foyer, et qui doivent avoir des enfants au catéchisme.

Mais il y a aussi une lâcheté des foules.

Si l'on dit un mot, on craint le vocabulaire de " haute graisse " que ces jeunes demoiselles ont bien en main, si j'ose m'exprimer ainsi. Et comme on ne veut pas leur répondre sur le même ton...

Alors, on se tait... On regarde l'abbé du coin de l'œil.

Le pauvre petit est blanc comme un linge...

Il voudrait que cette insulte ne l'atteigne pas... il voudrait ne pas souffrir... Mais, évidemment, il souffre jusqu'au fond du cœur ; on le voit, on le devine... et si ses lèvres se taisent, des gouttes de sueur perlent à son front...

— Dites-donc, Monsieur le contrôleur, reprend une des plus grandes, passez-nous donc, un instant, votre poinçon pour qu'il ne nous arrive pas malheur... ?

L'employé sourit, et ne bouge pas.

Et elle minaude :

— Vous me refusez... Oh ! ça, c'est pas gentil !...

Un silence pénible... pénible...

Alors, l'abbé se dresse. Et bien qu'il soit petit, tout d'un coup, il apparaît très grand.

D'un geste sans prétention, mais non sans amertume, il écarte son manteau et tend son bras.

Mais quoi... ? Son bras n'est pas un bras !... Stupéfaction !

C'est un crochet de fer... Il n'est pas en nickel, celui-là ! mais uniquement, tragiquement, utilitaire... C'est l'appareil que lui a payé son curé pour remplacer la main et le bras qu'un éclat d'obus a broyés sous les murs de Douaumont.

Et dans le geste que fait le prêtre, un petit bout de ruban jaune, ourlé de vert, apparaît à la boutonnière de sa soutane.

La foule a compris... Enfin les protestations éclatent violentes... Des poings même se tendent...

Elles ont vu et compris aussi, les petites folles.

Elles ont eu tort... ? Eh bien !. elles ont eu tort !...

Elles se concertent maintenant vite, à voix basse...

Puis l'une d'elles retient le crochet que l'abbé retire déjà, l'embrasse, et d'un même élan toutes ses compagnes en font autant.

Ce n'est pas suffisant ; elles ont maintenant faim et soif de réparer.

— Nous vous demandons pardon, Monsieur l'abbé ! ... On est taquines... mais on reste quand même de bonnes petites Françaises... Et même des chrétiennes... oh ! pas aussi bonnes !... mais on le deviendra...

— Moi, j'ai fait ma première communion à Vaugirard.

— Tenez... ? regardez mes médailles !...

— On n'est pas si méchantes qu'on en a l'air...

— Surtout, ne nous en voulez pas !...

— Non, je ne vous en veux pas, répond l'abbé en rougissant. Mais pensez que, parfois, avec ce qui vous paraît des riens, vous pouvez faire *beaucoup souffrir*...

La foule applaudit, très sympathique.

— Bravo !.

Et quand l'abbé, plus ému qu'il n'avait jamais été sur le champ de bataille, descendit à la station, il avait, sans qu'il sut au juste comment ils étaient venus, des petits bouquets de violettes piqués sur l'appareil qui remplaçait sa pauvre chair mutilée.

Et ces fleurs étaient là, comme la contrition vivante de ces enfants qui avaient été d'ingrattes Françaises et de mauvaises chrétiennes, et qui entendaient bien ne plus recommencer jamais...

Pierre L'ERMITE.

ENTRE JEUNES BAVARDES

— Sais-tu ce qu'il fait, le papa d'Henriette ?

— Non, mais je crois qu'il ne fait rien.

— Alors, il doit être dans le gouvernement.

Le coq de Martinet

CONTE CANADIEN

Écrit pour l' " Apôtre "



UR la route qui descend de Scott à Ste-Marie de Beauce, le long de la Chaudière deux hommes cheminaient à bonne allure. L'un grand, carré d'épaules portait, au sommet d'un corps massif et lourd, une tête ronde ornée de cheveux roux et drus et garnie d'yeux bleus. Sur toute sa puissante personne se lisait son origine irlandaise. Les talons de ses grosses bottes résonnaient pesamment sur le sol durci du chemin que son compagnon foulait à pas plus rapides et plus courts.

Celui-là était un petit canadien trapu, rablé, l'air matois, qui répondait au nom de Jérôme Martinet et à qui, cela s'apercevait à première vue, il était malaisé d'en faire accroire.

Autant Martinet paraissait alerte et joyeux, autant Patrick Fenigan, l'Irlandais, semblait absorbé par quelque pensée fixe ou par un laborieux problème dont la solution lui échappait obstinément.

De temps à autre il regardait Jérôme Martinet lequel portait sur l'épaule un sac au fond duquel, par moments, quelque chose s'agitait. Patrick n'osait pas trop interroger le canadien qu'il avait rencontré une heure plus tôt et avec qui il venait à peine de faire connaissance, mais il brûlait de connaître le contenu de ce sac mystérieux.

Jérôme qui le surveillait du coin de l'œil, riait sous cape de sa préoccupation, mais ne laissait rien paraître de sa gaité et, le plus sèriusement du monde, regardait de temps à autre au fond du sac qu'il entrouvait à peine, ou le changeait d'épaule avec précaution, passait la main dessus comme pour en caresser le contenu, et affectait d'en prendre un soin minutieux.

Intrigué au suprême degré, Pat n'y tint plus :

— Que portez-vous donc dans votre sac, camarade, fit-il ?

— Moi ? un coq.

— Un coq ? N'est-ce que cela ? Comment donc se fait-il que vous portiez cela aussi

précieusement ? Vous ne prendriez pas plus de soins d'un reliquaire.

L'idée d'une bonne farce dut alors traverser le cerveau de Martinet car ses yeux pétillèrent de plaisir. Il prit cependant, un air pincé pour répondre.

— Oui, mais aussi, ce n'est pas un coq ordinaire que j'ai : c'est même une bête remarquable, merveilleuse, unique et je ne la donnerais pas pour une fortune.

— Qu'a-t-il donc de si extraordinaire ?

— Ce qu'elle a ! Ce qu'il a, mon coq !... Le Martinet prit un ton confidentiel... " Il me paie la traite ".

Pat eut un haut-le-corps et se rapprocha, souverainement intéressé. Imperturbablement Jérôme poursuivit :

— Oui, c'est un don qu'il a comme ça. Partout où il y a du rye, du gin, du scotch, du brandy, il le trouve tout de suite. Jamais il ne se trompe...

L'irlandais maintenant lorgnait le sac avec convoitise. Il pensait qu'un pareil coq ferait admirablement son affaire.

— Mais, reprit Jérôme, il n'a pas ce pouvoir tout le temps. Ce n'est que le matin à son réveil qu'il en bénéficie. Il faut être là tandis qu'il dort encore, l'éveiller doucement au point du jour et, tandis qu'il lance son premier cocorico, il indique l'endroit où se trouve le liquide. Aussitôt qu'il a chanté, c'est fini, plus rien à faire jusqu'au lendemain.

Fenigan qui avait écouté de toutes ses oreilles, ne dit rien mais se promit bien d'être là le lendemain matin et de ne pas laisser perdre sa chance.

Martinet qui devinait ces réflexions, riait sous cape du succès de sa blague.

Le soir tombait et les deux hommes approchaient de Ste-Marie où Martinet devait s'embaucher le lendemain tandis que Fenigan devait monter vers St-Georges, Jackman et la frontière. Ils étaient donc sur le point de se séparer, mais Pat, dont le budget était restreint n'eut voulu pour rien au monde, perdre l'occasion d'un petit coup pris sans bourse délier. Aussi prétesta-t-il la fatigue et suivit-il comme son ombre son nouvel ami qui se dirigeait vers une grange pour y passer la nuit.

Le Canadien, s'installa dans un coin, l'Irlandais dans un autre et tous deux firent semblant de dormir. Mais ni l'un ni l'autre ne dormit

profondément. L'un attendant l'heure fatidique, l'autre voulant achever la farce commencée.

L'aurore n'avait pas pointé encore que Martinet entendit Fenigan qui, tout doucement se levait et s'approchait à pas de loup. Alors il frota une allumette, ouvrit son sac et le volatile croyant apercevoir la lumière du jour, se cambra sur ses ergots ouvrit les ailes et lança son plus vibrant cocorico.

Tandis que Jérôme riait à gorge déployée, il entendit le pas, sonore maintenant, de l'Irlandais qui redressé marchait vers la porte, l'ouvrait, sortait en grommelant, la refermait avec violence et s'éloignait sur la route.

LE VIEUX MÉNÉSTREL

Un grand centenaire

La mort de Napoléon

I.—Le mois de mai nous a ramené le centième anniversaire de la mort de Napoléon, 5 mai 1821. La première fois que ses yeux sont tombés sur ce nom de Sainte-Hélène, Napoléon avait dix-neuf ans (1788). Il était lieutenant d'artillerie, en garnison à Auxonne. Un jour qu'il était à étudier les possessions anglaises hors d'Europe dans la *Géographie moderne* de l'abbé de Lacroix (ouvrage qui, publié en 1747, a servi de base, cinquante ans durant, à l'enseignement de la géographie dans les collèges), notant sur un cahier ce qu'il lui semblait utile de retenir, il écrivit ceci : " En Afrique, Cabo Corso ; en Guinée, château assez fort ; à côté est le Fort Royal, défendu par seize pièces de canon. Sainte Hélène, petite île." Ce jour-là, il n'écrivit pas plus avant. Le reste de la page est demeuré en blanc... Les Anglais, plus tard, se chargeront d'y mettre du noir, tandis que la Providence y préparera à la victime une mort chrétienne.

WATERLOO !... L'ABDICATION

Comment une si grande destinée est venue s'achever là, on s'en souvient : Waterloo, 18

juin 1815; le 19, arrêt à Laon, où l'empereur compte rallier l'armée, mais on lui représente que l'état des esprits n'est pas sûr à Paris, et que sa présence y est nécessaire. Le 20 juin, à 11 heures du soir, rentrée à l'Elysée. Le 21 au matin, à l'instigation de Fouché, et sur une motion de Lafayette, la Chambre des Représentants se déclare en permanence et que "toute tentative pour la dissoudre est un crime de haute trahison" (ce qui est contraire à l'Acte additionnel, aux termes duquel l'Empereur garde le droit de dissolution): Lucien et Carnot conseillent à Napoléon la dissolution quand même et l'appel au peuple, mais l'énergie de l'Empereur est brisée. L'après-midi du 21 se passe à l'Elysée en discussions et en récriminations stériles. La nuit du 21 au 22, les bureaux des deux Chambres décident la nomination d'une Commission chargée de négocier directement avec les Puissances coalisées. Le 22 au matin, devant la passivité de l'Empereur, les parlementaires vont plus loin: l'un d'eux (toujours à l'instigation de Fouché) demande l'abdication; Lafayette propose la déchéance, d'autres parlent d'arres-

tation... Napoléon abdique; il avait, dit-il, compté "sur la réunion de tous les efforts, de toutes les volontés et sur le concours de toutes les autorités nationales... Ma vie politique est terminée, et je proclame mon fils, sous le titre de Napoléon II, empereur des Français..." Proclamation sur laquelle la Chambre refuse de se prononcer. Elle constitue un *Gouvernement provisoire* de cinq membres, dont l'âme est Fouché... Cependant, les ennemis marchent sur Paris, mais en ordre très dispersé; ils sont à la merci d'une manœuvre habile, qui permettrait d'obtenir une paix honorable: Napoléon, alors à la Malmaison, le sent, demande qu'on le laisse reprendre le commandement de l'armée, s'engageant à le déposer et à partir pour l'Amérique le jour même où il aura repoussé l'ennemi... Fouché refuse, et le force à partir pour Rochefort... Paris, livré par Fouché, capitule le 3 juillet au soir; le 7, Anglais et Prussiens y font leur entrée, chassent le 8 au matin, le Gouvernement provisoire et la Chambre des Représentants: le soir, Louis XVIII se réinstallait aux Tuileries, avec Fouché pour ministre.



NAPOLÉON AU COURS DE SES CAMPAGNES

Il vous a parlé, grand'mère; Il vous a parlé!

LE GRAND VAINCU DEMANDE ASILE A L'ANGLETERRE.— L' "HONNEUR" ANGLAIS

Voici donc Napoléon, le 29 juin, en route pour Rochefort, d'où il compte s'embarquer pour l'Amérique. Il arrive à Rochefort le 3 juillet ; il avait appris la veille, à Niort, que la rade était bloquée par une croisière anglaise, le *Belléophon* et deux petits vaisseaux (le reste de l'escadre anglaise au large). On pourrait tenter encore le passage, mais Napoléon se refuse à sacrifier des vies qui continuent à s'offrir ardemment à lui. On lui propose de gagner tel autre port de la côte où une garnison sûre l'accueillera et lui fera une escorte triomphale jusqu'à l'armée de la Loire : des matelots s'arrachent les cheveux de désespoir devant son refus. Un Danois accepterait de le dissimuler dans une barrique vide parmi un chargement d'eaux-de-vie...

Mais c'est une tout autre idée qui hante Napoléon : dès avant de quitter la Malmaison, il a formellement demandé qu'on lui accorde la faculté de se rendre à bord de l'escadre anglaise si les circonstances l'y obligent : Fouché a refusé, et les dépêches des jours suivants indiquent qu'il voulait, le misérable, se réserver l'avantage de procéder lui-même à la livraison de l'Empereur. L'Empereur se livrera lui même : il a fait sonder, le 10 juillet, les intentions du capitaine Maitland, commandant du *Belléophon*. Maitland, spontanément, sans en être prié, a suggéré la pensée que Napoléon trouverait asile en Angleterre, alors qu'il était déjà parfaitement au courant des décisions de son gouvernement. Quelques jours encore se passent ; ses fidèles essayent de lui faire agréer un nouveau projet d'évasion, qui était sur le point d'être mis à exécution quand soudain, le 13 juillet, à 11 heures du soir, Napoléon, maîtrisant les dernières résistances de l'instinct de liberté, décide de se rendre à bord du *Belléophon*. "Il y a toujours danger à se confier à ses ennemis, dit-il à Bertrand ; mais mieux vaut risquer de se confier à leur honneur que d'être en leurs mains prisonnier de droit." *Leur honneur!!!* Le lendemain 14, il fait avertir Maitland, et écrit sa sublime lettre au prince régent d'Angleterre : "Altesse Royale, en butte aux factions qui divisent mon pays et à l'inimitié des plus grandes Puissances de l'Europe, j'ai terminé ma car-

rière politique, et je viens, comme Thémistocle, m'asseoir au foyer du peuple britannique. Je me mets sous la protection de ses lois, que je réclame de Votre Altesse Royale comme du plus puissant, du plus constant et du plus généreux de mes ennemis."

Le 15, Maitland l'accueille en hôte à bord du *Belléophon*. Mieux eût encore valu, pour l'honneur de l'Angleterre, dit M. Madelin, recevoir à coups de fusil l'illustre ennemi qui ainsi se présentait au seuil du Royaume-Uni, que de l'accueillir en hôte, pour transformer ensuite en guet-apens l'hospitalité qui semblait accordée. Un illustre Premier Anglais, lord Rosebery, devait, de nos jours, le reconnaître sans ambages : "Si Sainte-Hélène, dit-il, rappelle de cruels souvenirs aux Français, bien plus cruels encore sont ceux que ce nom éveille parmi nous."

Et déjà, en 1815, celui qui dirigeait le *Foreign Office*, lord Castlereagh, répugnait à se faire le geôlier de Napoléon et eût aimé qu'on le rejetât purement et simplement au gouvernement des Bourbons, qui, comme "sujet rebelle", l'eût fait pendre ou fusiller, ce qui eût été, sans doute, une solution à la Pilate, mais les Pilates se croient toujours autorisés à se laver les mains, rite auquel l'Angleterre ne peut plus songer après Sainte-Hélène...

On délibéra dans les chancelleries ; et l'Europe s'étant, le 2 août, mise d'accord sur la nécessité de jeter dans l'*in pace* de Sainte-Hélène le terrible vaincu, l'Angleterre accepta le rôle odieux. Napoléon, mené à Plymouth par le *Belléophon*, où il était encore honoré en souverain, fut transféré sur le *Northumberland*, où, immédiatement traité en prisonnier, il reçut signification du sort qui l'attendait. Il protesta, le 5 août, "à la face du ciel et des hommes" : "J'en appelle à l'histoire : elle dira qu'un ennemi, qui fit vingt ans la guerre au peuple anglais, vint librement, dans son infortune, chercher un asile sous ses lois. Quelle plus éclatante preuve pouvait-il lui donner de son estime et de sa confiance ? Mais comment répondit-on, en Angleterre, à une telle magnanimité ? On feignit de tendre une main hospitalière à cet ennemi, et on l'immola..." On lui permit — seul adoucissement à sa captivité — d'emmener quelques Français ; et, le 17 octobre, après six semaines de traversée, le *Northumberland* était à Sainte-Hélène.

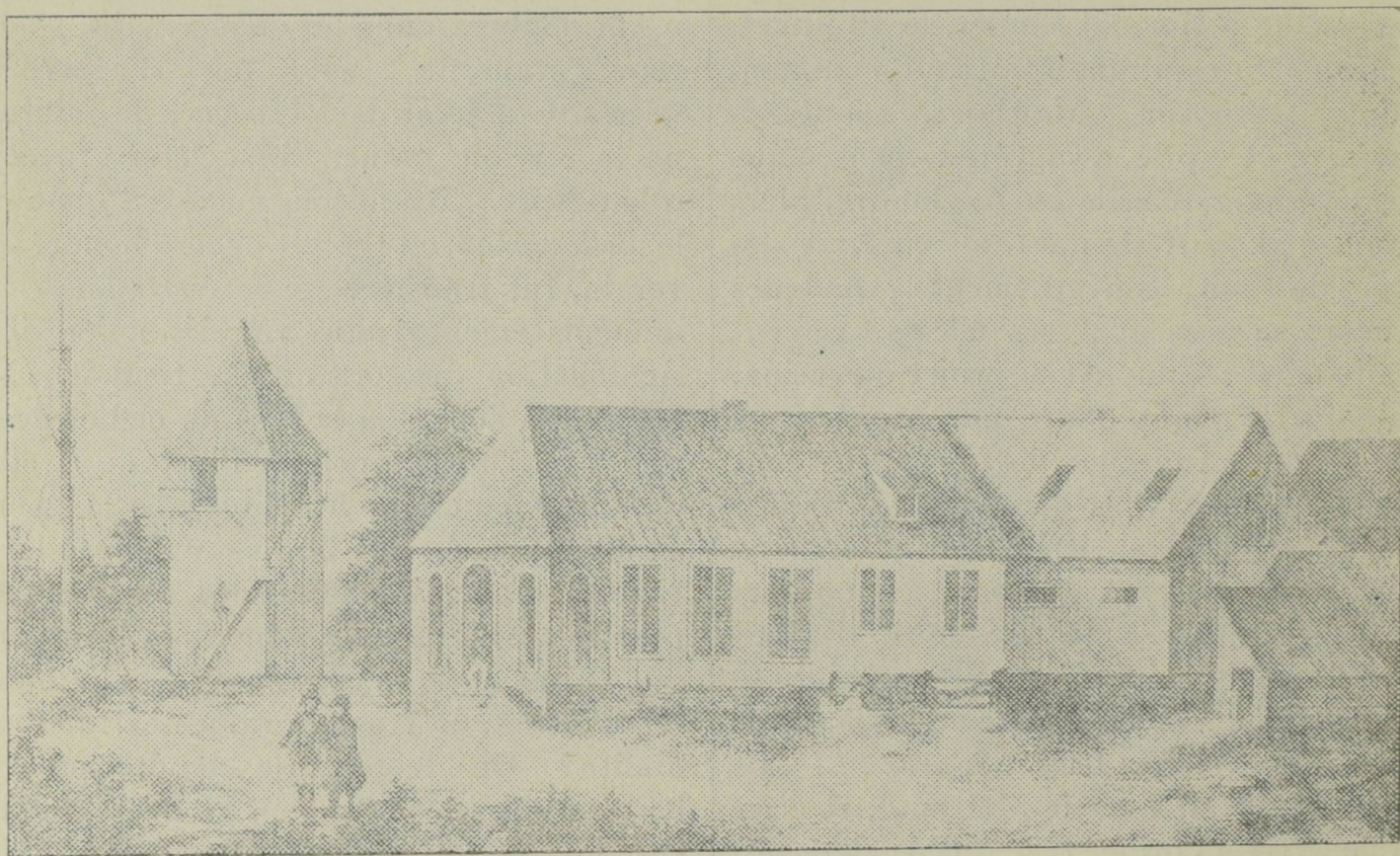
SAINTE-HÉLÈNE.— TRAITEMENT INDIGNE

II.— Sainte-Hélène, “ petite île ”, avait écrit le jeune lieutenant Bonaparte : 121 kilomètres carrés. Surtout île la plus isolée qui se puisse imaginer : à 1,700 kilomètres de la côte africaine et 3,000 du littoral brésilien(1). Elle était évidemment inabordable à une expédition libératrice, il ne pouvait être question d'évasion. Il n'en eût été que plus facile à l'Angleterre de montrer, tout au moins dans les procédés, une demi-magnanimité, surtout après les formidables renforts que la défense de l'île reçut dès les premiers mois : 500 pièces d'artillerie en batterie, 21 canons de campagne, des mortiers, plus de 2,000 soldats ; enfin, et jusqu'en 1821, une véritable escadre allait être constamment à croiser dans ses eaux : 3 frégates, 2 vaisseaux armés chacun de 20 pièces, 6 bricks de 10 à 18 pièces. Jamais prisonnier ne connut pareille garde.

(1) Découverte en 1501, le jour de la fête de sainte Hélène de Constantinople, par un Portugais ; restée longtemps inoccupée ; aux mains des Anglais depuis 1673. Le centre de l'île est dominé par le mont Halley (haut de 741 mètres), ainsi appelé de l'illustre astronome de ce nom, qui y établit en 1676, son observatoire pour dresser le catalogue des étoiles australes. Un autre sommet, le pic de Diane, haut de 825 mètres, fut choisi par Sabine en 1840 pour se livrer à des études magnétiques.

A cette garde, l'Angleterre ajouta la torture. L'île offre, sur sa périphérie, quelques cantons privilégiés ; hors de là, c'est un plateau de 500 mètres d'altitude, déshérité de tout, exposé aux tempêtes, humide, malsain, dénué de toute végétation (et dont les agréments ne se sont point accrus depuis lors, comme en ont témoigné les prisonniers boers que l'Angleterre y a internés il y a vingt ans).

C'est sur ce plateau que Napoléon est confiné. Il y a, au centre, une misérable maison — Longwood,— ferme délabrée qui, bâtie à même le sol et sans caves, ne consiste qu'en un rez-de-chassée assez bas surmonté d'un grenier, cinq petites pièces, planchers pourris et plafonds en délabre. Ce n'est absolument pas habitable ; les Anglais y font d'abord quelques réparations sommaires qui n'empêcheront pas les planchers de continuer à pourrir ; on y installe un mobilier d'une médiocrité qui témoigne d'un parfait mépris des convenances ; on y ajoute des baraquements, très insuffisants, pour la suite de l'Empereur. Tout cela fut l'affaire de quelques semaines, durant lesquelles Napoléon fut hébergé dans une villa au rebord du plateau. Le 9 décembre, il monta à Longwood, sa dernière demeure.



MAISON DE L'EMPEREUR A LONGWOOD (Ile Ste-Hélène)
où il fut prisonnier des Anglais et où il mourut

Autour de Longwood, une zone de 8 milles lui est laissée pour ses promenades, où il est constamment accompagné par un officier anglais. A la limite de cette zone, un cordon de sentinelles, tout un bataillon toujours en armes. S'il ne sort pas, le gouverneur peut, à tout instant, faire contrôler sa présence jusque dans son appartement, jusque sous son lit. Il n'a pas la disposition des débris de sa fortune, qu'il a déposés en diverses banques ; il ne reçoit que de l'Angleterre l'argent jugé suffisant pour lui et les siens ; il aura à subir toutes les restrictions que le caprice du Cabinet anglais pourra imposer à ses dépenses. On lui dénie, bien entendu, tout titre souverain ; il n'est, pour les agents anglais, que le "général Buonaparte" : on sent l'intention péjorative de cet *u*, l'homme n'a même plus le droit de porter le nom qu'il a immortalisé(2).

UN TORTIONNAIRE : LE GOUVERNEUR LOWE

Cela c'est le règlement initial, appliqué dès l'arrivée de Napoléon à Sainte-Hélène. Dans ces premiers mois de captivité, c'est l'amiral Cockburn, commandant du *Northumberland*, qui fait fonctions de gouverneur : homme assu-

(2) C'est le pamphlet de Chateaubriand, *De Buonaparte et des Bourbons* (avril 1814), qui a surtout vulgarisé la forme en *u*. On a souvent répété depuis que Bonaparte est la forme francisée de l'italien *Buonaparte*. C'est une erreur, que rectifie M. Graziani, archiviste de la Corse (*Journal des Débats*, 8 mars 1921). La vérité est que la forme *Bonaparte* était aussi italienne que l'autre : les deux formes étaient employées indifféremment. Mais c'est la forme *Bonaparte* qui apparaît le plus souvent dans les actes notariés où il est question des ancêtres de Napoléon, aux XVIe et XVIIe siècles et dans la première moitié du XVIIIe (on trouve aussi *Bona Parte* en deux mots). C'est seulement au milieu du XVIIIe siècle—quand les Bonaparte d'Ajaccio crurent pouvoir rattacher l'origine de leur famille à celle des Buonaparte de Florence,—c'est alors que Charles, le père de Napoléon, prit l'habitude d'orthographe *Buonaparte* ; et son fils aîné, Joseph, l'imita. Mais l'arrêt du Conseil supérieur de la Corse, reconnaissant en 1771 la noblesse des Bonaparte d'Ajaccio, orthographe constamment *Bonaparte*, sans aucune intention de lui donner par là une tonalité plus française : il respecte simplement la tradition.

Puis, à tant faire que de lui refuser tout titre souverain : pourquoi lui donner du "général" ? Si l'Angleterre prétend reconnaître la *fictio juris* qui, en 1814, fait dater à Louis XVIII ses actes de la dix-neuvième année de son règne (Louis XVII, mort soi-disant, le 8 juin 1795), elle doit rejeter aussi ce titre de général que Napoléon ne tient pas de Louis XVIII non plus que de Louis XVII ou de Louis XVI : Napoléon, pour elle, ne devrait être que "le lieutenant Bonaparte" : ce ne serait ni plus ridicule ni plus odieux.

rément strict sur la consigne(3), mais qui sait en général y mettre de la courtoisie et cette distinction de manières habituelle en tous pays aux officiers de marine. Mais Cockburn, ce n'est que du provisoire. Au commencement d'avril 1816, arrive l'Angleterre le gouverneur définitif, Sir Hudson Lowe.

Plus tard, le Cabinet anglais a essayé de faire de Lowe un bouc émissaire : pure lâcheté. Jamais Lowe, tout le temps qu'il demeura en fonctions, ne fut repris par le ministère pour avoir exécuté ses consignes, mais toujours pour s'en être relâché ; et lord Rosebery dit nettement : "Ce sont les ministres anglais qui sont responsables, ensemble et séparément, pour le traitement que subit Napoléon... Les agents anglais, à Sainte-Hélène, ne faisaient qu'exécuter à la lettre et de façon grossière une *so* dide et brutale politique."

Le Cabinet anglais, aussi bien, en jetant les yeux sur Lowe, savait qui il choisissait : l'homme était parfait pour la fonction. Non pas méchant homme, mais, ce qui était pis, sot : "Homme stupide, dit Wellington, qui l'a eu sous ses ordres à Waterloo, il ignorait tout du monde, et, comme tous les gens qui ne savent rien du monde, il était soupçonneux et jaloux." Il ne savait inspirer que de l'antipathie. Le commissaire envoyé à Sainte-Hélène en 1816 dit de lui : "Il se tourmente, et éprouve le besoin de tourmenter les autres." Il n'a qu'une idée, et n'est capable d'en avoir d'autre : la consigne ! Si la consigne ne lui paraît pas claire, il ne connaît qu'un principe d'exégèse : l'interpréter toujours dans le sens le plus étroit. Et il s'imagine travailler ainsi pour la gloire, sinon de Dieu (je ne sais pas s'il y pensait), au moins de son pays. Wellington, un jour que Lowe venait de commettre une balourdise plus énorme que de coutume, l'avait appelé *damned old fool* ! ("sacrée vieille bête !") Et c'est cette vieille bête que l'on commettait à la garde de Napoléon. Mieux eût valu y installer un mauvais drôle.

(3) A une lettre que Bertrand lui écrivait au nom de "l'Empereur", Cockburn répondit froidement (et assez ridiculement) "qu'il ignorait qu'il y eût actuellement un empereur dans cette île ou que quelque personne possédant ce rang y fût venue avec lui sur le *Northumberland*". Napoléon, la première fois qu'on lui présenta un message adressé au "général Buonaparte", en plaisanta d'abord : "Il faut renvoyer cela au général Bonaparte : la dernière fois que j'ai entendu parler de lui, ce fut à la bataille de Pyramides."

Dès lors, et pendant les cinq ans que Napoléon va passer sous la garde de Lowe (avril 1816, mai 1821), c'est une suite interrompue de vexations, de tracasseries, de brimades, de chicanes, où le grotesque le dispute à l'odieux. Une série de mesures viennent restreindre peu à peu le périmètre du terrain d'abord octroyé au captif pour ses promenades ; on finit par le fermer d'une grille de fer. A côté de la surveillance officielle, affichée déjà jusqu'à l'injure, on installe la plus répugnante des surveillances occultes, tout un réseau d'espionnage qui n'épargne même pas les compagnons de l'Empereur. On soulève la question d'argent, "la plus dégoûtante de toutes", dit lord Rosebery. On lésine sur sa table, sur son combustible ; on liarde sur son budget, Lowe veut le réduire de moitié ; l'Empereur affecte le dédain, refuse de discuter chiffres : "Qu'il fasse ce qu'il voudra, pourvu qu'il ne m'en parle pas et qu'il me laisse tranquille !" — "Si on l'affamait, il irait s'asseoir à la table des braves du 53e ; ils ne refuseraient pas, il en était sûr, une part de leur dîner à un vieux soldat comme lui !" Il fait briser, pour payer les dettes les plus criardes, la belle argenterie qu'il a apportée avec lui : le geste, connu dans l'île, scandalise d'honnêtes Anglais ; Lowe en réfère à son gouvernement : Lord Bathurst prend peur d'un émoi possible de l'opinion, mais ne va pas jusqu'à rétablir le budget primitif ; il autorise seulement l'Empereur à faire venir d'Europe quelques fonds, mais pour le voler ensuite : l'Empereur ayant fait une commande de livres en Angleterre, le Cabinet les lui expédie avec une facture formidable de 25,000 francs, pour lesquels on eût eu une bibliothèque, et encore un de ces livres est confisqué par Lowe parce que dédié à *Napoléon le Grand*.—On refuse de croire à ses souffrances physiques ; jusqu'aux dernières semaines de sa vie, on les traitera de farce. Il a pour médecin l'Irlandais O'Meara. Lowe se brouille avec O'Meara parce que celui-ci se refuse à lui rapporter toutes les conversations qu'il a avec son malade. O'Meara cependant ne mérite pas tant que cela la confiance de Napoléon ; il s'est engagé à ne faire aucun rapport secret sur la santé de l'Empereur ; or, on a retrouvé toute une série d'autographes de ces rapports confidentiels de O'Meara à Lowe. O'Meara est dévoué pourtant, ou se croit

dévoué à Napoléon ; et l'ouvrage qu'il publiera en 1822, *Napoléon en exil ou une voix de Sainte-Hélène*, est l'un des plus intéressants et des plus véridiques que nous ayons sur les premières années de la captivité. Mais c'est un impulsif, qui tantôt trahit Napoléon, spontanément, sans qu'on le lui demande, et tantôt se rebiffe devant les exigences de Lowe. Lowe le révoque (25 juillet 1818) "de la place qu'il occupait près du général Buonaparte" ; et, de juillet 1818 à janvier 1819, Napoléon reste sans médecin : en janvier, un vertige suivi d'évanouissement oblige à mander un chirurgien de la marine, Stokoë. Stokoë soigne l'Empereur, qui l'agrèerait bien à titre définitif, mais Lowe n'en veut pas, parce que Stokoë juge l'Empereur sérieusement malade, et que pour Lowe et pour le Cabinet anglais il ne doit pas être question d'une maladie qui pourrait attendrir et soulever l'opinion. Stokoë quitte Longwood le 21 janv. 1819 : de ce jour au 21 septembre, Napoléon derechef reste sans médecin, malgré une suite d'indispositions qui se succèdent sans que nul sache à quoi les attribuer.

IL SOUFFRE, IL SE TAIT, IL ÉCRIT

Qui nous dira ce qu'à pareil régime a dû souffrir un pareil homme, un génie comme Napoléon, un orgueil aussi comme Napoléon, une Majesté qui a tenu l'Europe sous ses lois, qui a vu toute la tourbe des rois et princes d'Allemagne, et d'Autriche, et d'ailleurs, se traîner à ses pieds, aux pieds de ses ministres, jusqu'aux pieds des chiens ministériels quand on s'imaginait, par des caresses répugnantes au caniche, pouvoir capter la faveur d'un Talleyrand, par exemple — spectacle d'un servilisme dont rien dans l'histoire n'égale la vilénie, rien, sinon la férocité de la vengeance qu'ils exercent ensuite sur le captif de Sainte-Hélène !... Quel nouvel Eschyle de ce nouveau *Prométhée enchaîné* imaginera ce qui s'est passé dans les profondeurs de cette âme, ce qu'a été cette douleur, que l'on sent effroyable et surhumaine, mais dont rien n'a transpiré !

Car Napoléon n'en a rien dit. Lui, le dieu du romantisme, il n'a rien de la petite âme d'un romantique ; et ce n'est pas lui que l'on surprendra jamais s'abaissant à clamer à l'univers sa misère. Il juge qu'il y a dans sa vie des événements, et dans son cerveau des

pensées plus dignes d'occuper la postérité ; et il dicte, les premières années de sa captivité, le *Mémorial de Saint-Hélène* (publié par Las Cases), la *Campagne de 1815* (publié, par le général Gourgaud), *Memoires pour servir à l'histoire de France et Précis sur les campagnes de César* (publié par Marchand), *Campagnes d'Egypte et de Syrie* (publié par le général Bertrand).

SE SACHANT CONDAMNÉ, IL SONGE A DIEU
ET A L'ÉTERNITÉ

Et il songe à Dieu et à l'éternité. Dès 1819 certainement, dès 1818 peut-être, il se sait atteint du terrible mal (cancer à l'estomac) qui le rongera jusqu'au bout ; et puisque personne n'y veut croire, puisque personne ne veut l'aider à guérir, il n'a plus qu'à se préparer à mourir. Et, pour l'instant suprême, deux choses lui tiennent à cœur : 1° il ne veut pas mourir entre les mains d'un médecin anglais, et 2°, et surtout, il veut mourir assisté d'un prêtre catholique : il n'y en a pas dans l'île ; il en a, pour plus de sûreté, demandé deux. C'est à son oncle, le cardinal Fesch (alors retiré à Rome), qu'il a transmis son désir.

Fesch n'eut pas la main heureuse ; il envoya (automne de 1820) le Dr Antommarchi, jeune médecin de trente ans, aussi dénué de tact que de science, et les abbés Buonavita (Corse) et Vignali (Italien), deux bons prêtres, mais qui, vraiment, n'étaient pas faits pour comprendre Napoléon, et qui, en dehors de l'administration des sacrements, n'ont su que lui dire. Napoléon n'était pourtant pas difficile à aborder alors. Il avait si souvent et si grandiosement parlé de Jésus-Christ, au cours de sa captivité. L'avait-il d'ailleurs jamais oublié, même en ses années les plus tumultueuses ? Dès 1814, à l'île d'Elbe, la Bible était un de ses livres de prédilection ; et, sur l'exemplaire italien dont il se servait, on a retrouvé, entre autres versets annotés de sa main, celui-ci : *Prenez mon joug et apprenez de moi à être doux et humble de cœur !* Ce n'était point là une annotation platonique : son fidèle valet de chambre Marchand, qui le servait tous les jours à Sainte-Hélène, parle sans cesse de la "bonté" avec laquelle il traitait ses gens : "Mon fils !" disait-il souvent à l'un ou à l'autre, expression dont il ne se fût jamais servi aux Tuileries. Et son entourage français ne lui donna que

trop souvent l'occasion de pratiquer la patience ! Il y avait là, au début, quinze Français : ses trois serviteurs, qui furent parfaits ; puis le comte de Las Cases, avec son jeune fils (... il n'y acheva pas l'année 1816, et Lowe le déporta pour une lettre écrite sans son visa à Lucien Bonaparte (4) ; puis trois généraux : Bertrand, de Montholon, Gourgaud, les deux premiers accompagnés de leur famille : entre eux, c'étaient des querelles incessantes, les plus mesquines jalousies, surtout tant que Gourgaud fut là ; et la présence des dames n'était pas un élément de paix. Napoléon avait assez à faire de calmer tout ce monde. Heureusement, Gourgaud rentra en Europe en 1818(5). Mais Bertrand, poussé par sa femme, fut un instant sur le point de quitter à son tour Sainte-Hélène... Napoléon dès le début, avait demandé qu'on lui accordât Drouot, "le sage de la Grande Armée" ; il le redemanda à plusieurs reprises ensuite, et encore à la fin de 1820 : on le lui refusa toujours(6).

Napoléon a vite fait de voir qui est Antommarchi. Antommarchi, ignare et léger, ne prend pas son malade au sérieux ; pour lui, Napoléon se frappe, et c'est tout juste, s'il ne croit point à une comédie tragique en vue d'obtenir un changement de prison. Il l'abandonne d'ailleurs, et c'est, en un sens, tant mieux ; car Napoléon, exaspéré par tant de scepticisme, finira presque par lui interdire sa porte. Aux deux prêtres, il livre sa salle à manger pour en faire une chapelle, où il entendra dorénavant la Messe, fût-ce de sa chambre quand il est alité.

(4) Au comte de Las Cases, qui fut son grand-oncle, M. Emmanuel de Las Cases, sénateur catholique de la Lozère, consacre, sous le titre "Las Cases et le *Mémorial de Sainte-Hélène*", un très intéressant article sans la *Revue de France* du 1. 5. 21, pp. 35-61.

(5) Non sans avoir étrangement (et sans le vouloir) desservi l'Empereur. Dans un accès de jalousie exaspérée, dans "une sorte de délire", il dit à Lowe d'abord, à bien d'autres ensuite, que Napoléon se portait fort bien, et qu'il n'eût tenu qu'à lui de s'évader dix fois... Et soudain tout se resserra autour du *captif*. — Gourgaud et Montholon avaient, en 1814, adhéré avec une certaine fougue aux Bourbons revenus, puis de nouveau rallié, aux Cent-Jours, le parti de l'Empereur, avec enthousiasme également. Ils pouvaient craindre des représailles ; il n'est pas invraisemblable que Sainte-Hélène leur ait paru un moyen de faire une belle sortie.

(6) Drouot, † 1847. Tous nos lecteurs ont présent à la mémoire l'*Eloge funèbre* que fit de lui Lacordaire à Nancy, un des plus magnifiques morceaux de notre éloquence chrétienne et française (au t. VI des *Œuvres, Mélanges*, pp. 327-367).

FÉROCITÉ DU GOUVERNEUR : MALADIE
"SIMULÉE"

Le 1er janvier 1821, quand Marchand vient ouvrir ses persiennes : "Eh bien ! lui dit Napoléon, que me donnes-tu pour mes étrennes ?" Et Marchand lui souhaitant de quitter Sainte-Hélène : "Ce ne sera pas long, mon fils, ma fin approche. Je ne puis aller loin." Et comme Marchand proteste : "Il en sera, mon fils, ce que Dieu voudra."

Maintenant enfin, chacun dans son entourage voit approcher la crise suprême. Médecin et prêtres, se sentant inférieurs, demandent eux-mêmes à être relevés. De Paris, l'évêque coadjuteur, Mgr de Quélen, s'offre ; finalement, c'est le jeune abbé Deguerry (la future victime de la Commune), qui est désigné, avec le chirurgien Pelletan. Mais tels furent les retards qu'ils ne devaient jamais partir.

Dès février, Napoléon ne se lève plus. "Jamais je n'ai rien vu de si cadavéreux que lui en ce moment", écrit Montholon. On lui propose l'intervention d'un médecin anglais ; il refuse, flairant dans cet étranger un espion de Lowe. Et son flair est juste puisque, devant ce refus, Lowe s'emporte en présence de Montholon lui-même. Pour Lowe, Napoléon ne fait que simuler la maladie en vue de se soustraire à la surveillance ; mais lui, Lowe, est résolu, jusqu'au bout, à forcer les portes, au besoin, à "recourir à la force" pour s'assurer de la présence de sa victime.

Sur instance des siens, Napoléon accepte de se lever encore ; mais il tombe, il le faut recoucher, les extrémités enveloppées de linges brûlants qu'à peine il sent. Il refuse les remèdes qu'Antommarchi lui prescrit, toujours en vue d'une maladie de foie inexistante, et que d'instinct le patient devine contre-indiqués. Et comme Antommarchi proteste : "Eh bien, Monsieur, vous dois-je des comptes ? Croyez-vous que la mort pour moi ne soit pas un bienfait du ciel ? Je ne la crains pas : je ne ferai rien pour en hâter le moment, mais je ne tirerai pas une paille pour vivre !" Les douleurs sont atroces : des coups de rasoir à travers l'estomac ; les vomissements noirs deviennent fréquents... Lowe exige qu'un médecin anglais ausculte le malade : "Pour rendre compte à ce bourreau de l'état où je me trouve ! Pour lui faire le plaisir de suivre

mon agonie !" dit l'Empereur, qui finit par accepter. Le Dr Arnott, introduit, diagnostique une simple hypocondrie : "Je suis persuadé, dit-il à Lowe, que si un vaisseau de ligne arrivait demain d'Angleterre pour l'emmener d'ici, cela le guérirait." Quinze jours encore avant la mort, à la question de Lowe : "Qu'est-ce qui le guérirait ?" Arnott répondra : "La liberté".

LES DERNIERS JOURS.— MORT ÉDIFIANTE

Son esprit, cependant, reste extraordinairement lucide, et sa volonté, de fer. Le 12 avril, il commence à dicter à Montholon ses dernières volontés, ce célèbre testament qui révèle chez le mourant cette incroyable persistance de toutes les facultés, mémoire, intelligence, volonté, cœur ; et cependant la dictée est sans cesse coupée d'effroyables vomissements. C'est le 16 qu'il a dicté la page si ferme et si lumineuse de clairvoyance où il prescrit à son fils la conduite qu'il aura à tenir au cas où son trône lui serait rendu.— "Toute sa force semble être passée de son corps dans sa tête", dit Arnott à Lowe le 18.

Le 2, il prie Montholon d'appeler l'abbé Vignali et reste une heure avec lui. "Quand je rentrai, écrit Montholon, l'Empereur était très clame ; sa voix ne témoignait d'aucune émotion ; il a causé quelques instants de religion, m'a demandé sa position et s'est endormi." Dans l'entourage du gouverneur, en continue à ricaner : "Pure farce", écrit le major Harrisson.

Le 3 mai, l'abbé Vignali est appelé de nouveau : "Lorsque je serai à l'agonie, vous ferez dresser un autel dans la pièce voisine ; vous exposerez le Saint Sacrement et vous direz les prières des agonisants. Je suis né dans la religion catholique ; je veux remplir les devoirs qu'elle impose et recevoir les secours qu'elle administre." C'est alors qu'il mit ordre à sa conscience. L'abbé, en sortant, dit à Marchand : "L'empereur vient d'être administré ; l'état de son estomac ne permet pas un autre sacrement."

Le journée du 4 fut affreuse. La nuit suivante, tous les serviteurs l'entourèrent. Le malade ne pouvait plus que balbutier ; on distingua, à un moment, les mots : "France... Mon fils... Armée... Tête d'armée?... José-

phine...” Toute la journée du 5 ce fut l'agonie. La tempête se déchaînait au dehors ; des rafales balayaient le triste plateau. A 5 h. 50 du soir, un coup de canon annonça à Lowe que l'Empereur n'était plus.

Le surlendemain 7 mai, sa dépouille, enfermée en un triple cercueil, fut descendue à la paisible et mélancolique vallée du Gêranium, qu'il avait lui-même désignée en attendant que l'inhumation aux bords de la Seine fût possible. On scella sur le cercueil une dalle de pierre. Mais sur la pierre aucune inscription ne fut gravée. Bertrand n'avaît-il pas eu l'impertinence d'y vouloir mettre ce nom

proscrit : NAPOLÉON ! Lowe ne le pouvait admettre : *Buonaparte*, soit ! Bertrand préféra laisser la pierre vierge :

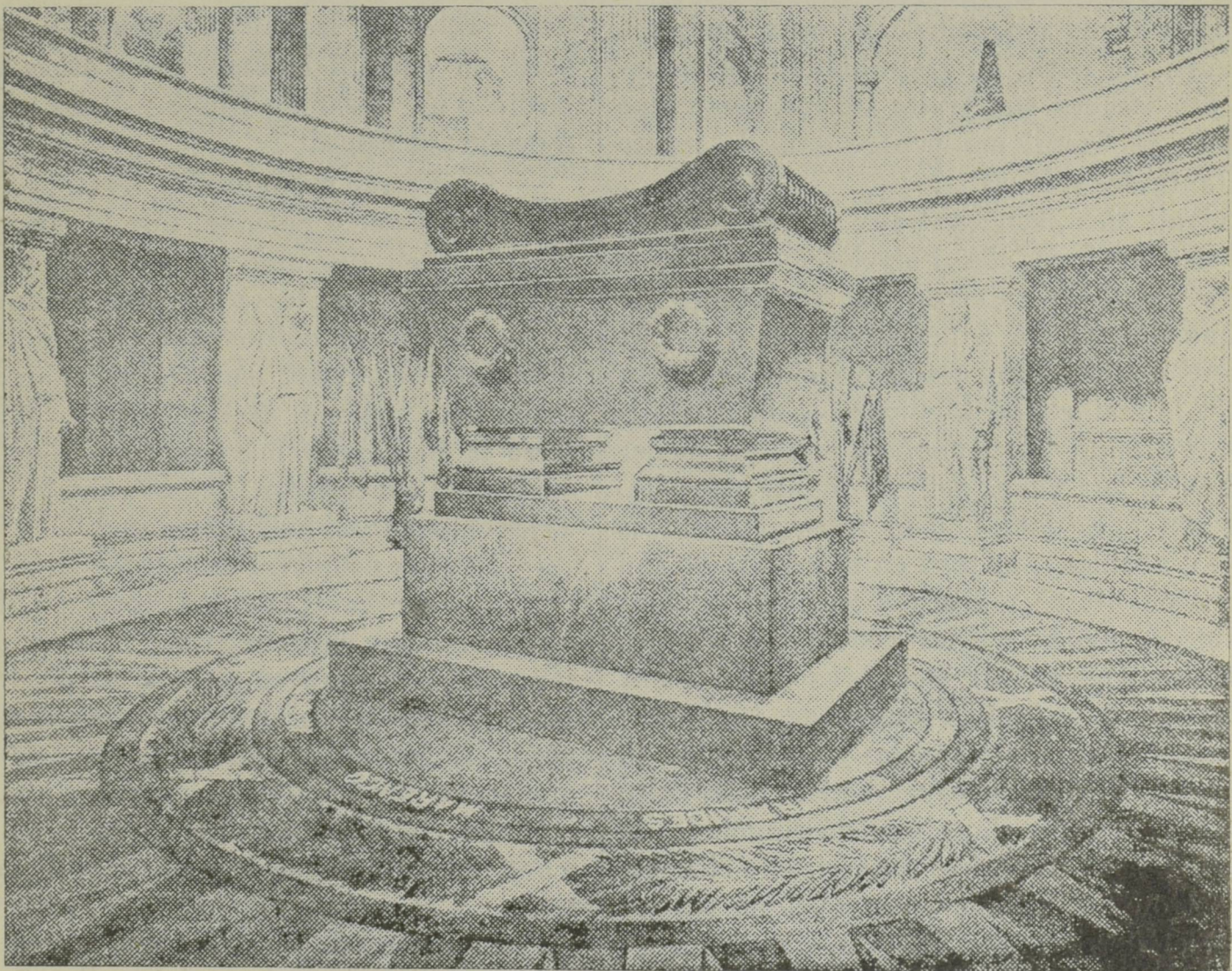
Ici gît... point de nom !... Demandez à la
[terre

Ce nom ! Il est inscrit en sanglants caractères
Des bords du Tanaïs au sommet du Cédar,

Sur le bronze et le marbre et sur le sein des
[braves...

LAMARTINE.

L'Ami du Clergé.



TOMBEAU DE NAPOLEON DANS LA CHAPELLE DES INVALIDES,
A PARIS.

Plus tard!...

(APOLOGUE)

C'ÉTAIT un pâtre, un petit pâtre grec, orphelin, aussi turbulent et sans souci que ses chèvres. Les Athéniens l'aimaient parce qu'il était très beau et qu'il avait une voix extrêmement douce et harmonieuse. Il chantait d'ailleurs presque incessamment, depuis l'aurore jusqu'à l'heure où il ramenait son troupeau, à travers les premières brumes bleutées du crépuscule. Parce qu'il était blond, et parce qu'il avait un sourire lumineux, on le nommait Hélios, qui signifie soleil.

L'enfant, au fond de son âme, avait un rêve : il aimait la beauté des choses, la noblesse des attitudes, le rythme des gestes, et il songeait tout bas que ceux qui fixent ces harmonies dans le marbre sont bien heureux.

— Plus tard, songeait-il, je veux sculpter, moi aussi, du paros au grain blanc ; je modèlerai des visages aux traits suaves, des corps souples ; je fixerai ma pensée dans la masse palpitante des statues...

Il vivait ainsi, songeant aux gloires des Phidias, des Lysippe, des Polyclète, des Scopas et des Praxitèle. Certes, les sculpteurs ne manquaient point à Athènes, et plus d'un eût consenti à mettre aux mains d'Hélios le ciseau aigu et le maillet, ou à guider ses doigts dans la molle argile. Mais l'enfant préférait mener ses chèvres aux flancs des montagnes, parmi les fleurs sauvages dont l'odeur forte attirait des vols d'abeilles ; et tout en se grisant de son rêve, il chantait... Les femmes qui allaient cueillir des figes sur les pentes des collines s'arrêtaient, pensives : leurs bras retombaient abandonnés dans les plis souples des tuniques ; la tête penchée en arrière, les yeux mi-clos, la bouche entr'ouverte, elles semblaient boire cette voix suave. Puis, dans une dégringolade de pierrailles, avec de claires sonneries de clochettes, le troupeau dévalait par quelque sentier rapide, et derrière ses chèvres, lumineux et blond, Hélios paraissait, chantant toujours. Les oiseaux se taisaient sur son passage. Il regardait les femmes immobiles qui l'écoutaient, et il se disait que leurs figures attentives feraient de bien beaux modèles ; il se voyait,

taillant d'après elles une statue blanche qui personnifierait l'extase ou la prière. Chantant avec plus de joie, comme si cette vision d'avenir l'eût exalté, il songeait :

— Plus tard !...

... Il devint ainsi (chantant toujours, toujours rêvant) un bel adolescent au radieux visage. Sa voix prit de graves notes émouvantes, et en même temps sa vocation de sculpteur se précisait. Sans se décider encore à aller offrir à un maître cette vocation jointe à sa bonne volonté et à ses dons réels d'observation et de sens harmonieux, Hélios nota dans sa pensée des attitudes, des expressions de visages, des formes de mains féminines posées au col des amphores. Il ne songea pas à se choisir une épouse ni à fonder un foyer ; il continua à chanter éperdument et à mener ses chèvres dans les sentiers des monts Hymette. Quand il rentrait le soir, il rencontrait de longues théories de jeunes filles vêtues de blanc, couronnées de fleurs, revenant, le rire aux lèvres, de quelque fête. Elles le laissaient passer, rangées au bord du chemin comme des statues dans le jardin d'un César de Rome. Il les regardait, souriant, et pensait :

— Vous serez mes modèles !...

Sur cette terre païenne, que le sang du Rédempteur ou des martyrs n'avait pas encore arrosée, les temples s'élevaient, nombreux ; et les Grecs, se découvrant chaque jour des divinités inconnues, leur élevaient des autels nouveaux. Quand Hélios voyait surgir de terre la blancheur marmoréenne d'un de ces édifices, il contemplait longuement le portique et les colonnades, puis murmurait :

— Je vous peuplerai de statues !...

Toujours rêvant, chantant toujours, il devint un homme aux cheveux gris. Alors seulement, songeant à réaliser ce qu'il avait désiré, il regarda autour de lui avec des yeux désillusionnés. Il trouva un gisement de fine argile ; une roche plate pouvait lui servir de table, un ruisseau clair coulait près de là. Fiévreusement, laissant vaguer ses chèvres, il pétrit la terre. L'ébauche qu'il modèla se dressa bientôt nerveuse, heurtée, accusant des mains naïves, guidées par une pensée géniale : l'argile prit la forme d'une femme, qui, debout, tenait un petit enfant dans ses bras. Avec amour, Hélios équilibra son œuvre, arrondit des contours de visages, effila des membres, creusa des plis et

drapa des voiles. Puis, un soir, abandonnant son troupeau, il descendit comme un fou vers Athènes ; et c'est bien en effet pour un insensé que le prirent ceux à qui il raconta son œuvre, et entre autres Harmôs, le sculpteur !... Aussi fut-ce plutôt par pitié que ce dernier, dès l'aube du lendemain, consentit à suivre le pâtre.

Ils arrivèrent auprès de la statue au moment où le soleil, déjà haut, l'enveloppait d'un rayon rose. Harmôs s'arrêta, saisi, devant l'œuvre. Hélios le regardait anxieusement.

— Tu aurais pu être un grand sculpteur, dit enfin l'artiste d'une voix grave. Tu aurais surpassé Scopas qui fit le tombeau de Mausole, et même Phidias qui fit la Minerve de l'Acropole. Mais tu n'es encore qu'un génial apprenti. L'âge glacerait tes mains et ferait trembler tes doigts avant que tu sois maître. Pourquoi n'as-tu pas commencé plus tôt ?...

Ayant dit, il redescendit vers la ville.

Hélios demeura un long moment, les yeux fixés sur cette ébauche qui réalisait ses rêves de jeunesse et l'espoir de toute sa vie. Puis, s'approchant, il entourra la statue de ses bras, comme s'il en eût voulu baiser l'argile humide, et, la précipitant au bas du piédestal de roche, il la brisa. Il ne pleura pas. A quoi bon pleurer lorsque l'âme saigne ? Il rappela ses chèvres errantes et se remit à les garder comme autrefois. Seulement, il ne chanta plus.

Combien en est-il ici-bas qui ont vécu dans la douceur d'un songe ?... Combien en est-il qui ont eu le courage de briser eux-mêmes leur rêve, quand ce rêve est venu trop tard ?...

Ceux-là ont Dieu avec eux ; ils ne chantent plus, sans doute, mais ils élèvent vers le Christ leurs mains tremblantes et ils disent : " Vous qui avez souffert, ayez pitié de nous !... "

... Et ils sont plus heureux qu'Hélios, le pâtre grec, qui mourut de douleur dans la montagne parce qu'il avait *manqué sa vie*...

Marie AFFRE.

COMMENT L'ENTENDRE

Le commis d'un magasin disait à une cliente, en lui montrant une étoffe :

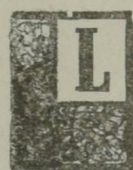
— Je viens de vendre le même article à une dame qui sort d'ici et je l'ai *en foncé*.

La Mère La Chicane

SON DERNIER PROCÈS

Conte par Jean Sans-Terre

LA PRISE DE BEC



LES PAROISSIENS de Saint-Louis sortent à pleines portes de l'église où la grande messe vient de finir. C'est un beau dimanche de novembre. L'air est piquant, la gelée a pavé les chemins de *grignons*, mais il n'y a pas encore un brin de neige. Un soleil blême se glisse entre les arbres dénudés. L'hiver est tout proche.

Les hommes, une fois leur pipe bien allumée, boutonnent avec soin leur *capot-d'hiver* et s'assemblent par groupes sur le terrain de la Fabrique, en face du grand chemin. Les femmes débouchent à leur suite sur le *perron* de l'église ; frileuses, elles s'enveloppent délicatement de leurs *pélisses* et ramènent les bouts pendants de leur *cache-nez* en fourrures variées.

Tout ce monde, un instant arrêté pour se saluer, jasait tranquillement, quand le crieur public, juché dans la tribune adossée au mai d'honneur, les interpella sur le ton du commandement : " Les hommes, par ici ; nous allons vendre les routes aujourd'hui ; ça regarde tout le monde, même les femmes." Les plus rapprochés se mirent à rire, car le crieur faisait certainement allusion aux *démêlés* de la Mère La Chicane, l'année passée, dans la même circonstance.

La plupart des hommes rassemblés autour du mai attendent dans un demi-silence. Le crieur divise ses moustaches, enfle sa voix :

" On va commencer par le chemin du village, les rentiers sont toujours plus difficiles ; il est bien entendu que le chemin doit être entretenu double, bien *balisé* et *gratté* à tous les matins, s'il vient à tomber de la neige. Vite, Anthime, il n'y a que toi qui as su par le passé contenter tout le monde, fais-moi un prix raisonnable." Après un moment d'attente, le crieur recommence, narquois : " Les autres peuvent lui faire opposition ! "

Anthime, sans se presser, après réflexion, propose \$40.00.



LES DEUX SŒURS.— *Tableau de M. Chicotot*

Un vieux appuyé sur sa canne grimace : “Ça n’a pas une miette de bon sens, je vais être obligé d’aller en journée à mon âge pour payer ma part.” Un autre vieux, très sourd, s’approche du premier, et questionne : “Comment est-ce qu’il demande ?” Et après s’être fait répéter l’enchère deux ou trois fois, il dit qu’à ce prix là, il entretiendrait son bout tout seul, et que les autres n’auraient qu’à faire comme lui. Un autre habitant du village soumet presque honteusement \$35.00 et l’entretien du chemin lui est adjugé.

Ensuite, les grandes routes y passent, la route à Bernard, la route du Croche, le Chemin des Côtes, il ne reste plus que la route des Biais, à l’autre bout du rang double. Ce n’est pas un chemin bien passant, les gens s’en désintéressent, commencent à jaser et à rire à mi-voix.

Les premières rangées d’auditeurs se sentent pousser par en arrière, et une grosse femme, ils la reconnaissent tous, la Mère Toinon Fiset, surnommée la Mère La Chicane, s’avance, bousculant sans dignité les hommes qui lui font une résistance passive et moqueuse. Tous le monde la hait, mais aussi tout le monde la craint à cause de la violence de son langage. Elle s’arrête au premier rang, le nez au vent, regardant durement de sa grosse face effrontée cette assemblée qui lui est hostile. Elle la domine de ses dédains non équivoques.

Les habitants du haut de la paroisse se cherchent et se groupent. C’est décidé, il veulent la mettre à sa place si elle veut leur *faire la loi*.

Quelqu’un qui se dissimule derrière le premier rang d’auditeurs, s’exclame haut pour qu’elle entende : “Voilà la Toinon Fiset qui prend du pic, je ne serais pas surpris qu’elle mettrait une enchère sur la route cet hiver !”

La Mère Fiset cherche des yeux l’interlocuteur qui est disparu à temps. Le crieur, lui, s’époumonne à répéter : “La route des Biais, la route des Biais, allons, mes amis, une soumission, ou bien je la mets sur le Conseil.

Quelqu’un crie : “Vite, la Mère Fiset, votre *partance*, on n’attend que cela !” Le crieur baisse les yeux et voit à ses pieds la Mère La Chicane ; s’adressant à elle sur un ton mielleux : “Mais oui, Madame, c’est tout proche de chez vous, faites donc la barbe à ces gens-là”.

Une voix coupée de rires, suggère : “Entrez-la donc, les journées de froid vous

enverrez ce pauvre Toine que vous menez par le bout du nez.”

Madame Fiset est sur les épines, si elle connaissait, ce *malélevé*, elle lui étirerait les ouïes une bonne fois pour toutes.

Enfin le crieur se fâche : “Si quelqu’un a l’intention de l’entreprendre, c’est plus que le temps de le dire, autrement je la remets sur le Conseil, et vous paierez le prix soyez-en sûrs !”

La Mère Fiset relève sa grosse tête sans beauté, et elle crie de sa voix maligne : “\$70.00.”

Les habitants du rang, en entendant cette mise à prix trop élevée, sursautent indignés. Une voix crie, furieuse : La Damnée, elle a envie de nous faire payer son procès de l’année dernière, elle sait bien qu’il n’y a qu’eux qui sont à la main pour entreprendre cette route, elle en profite, la vieille Chicanière.”

La Toinon Fiset, rouge de colère, se retourne du côté d’où venait la voix. Naturellement les hommes se reculent, et elle se trouve en face d’un petit homme sec, nerveux, haïssable au suprême degré. Un de ses voisins l’encourage : “Petit Louis, il n’y a que toi pour lui tenir tête, fais baisser la route, nous te seconderons !”

Petit Louis Groleau flatté du compliment s’avance arrogant, les mains dans les poches de son pardessus, et bien en face de la Mère Fiset il soumet : \$35.00, et il ajoute en guise de commentaire : “Je n’ai pas de vieilles dettes, moi !”

La Toinon Fiset, blessée au vif, riposte sur le ton agressif des jours d’orage : “Ah ! c’est toi qui te mêles de mettre une baisse sur la route”, tu n’as pas l’air de savoir qu’elle a quarante arpents de longueur, et que je suis difficile sur les chemins.”

— Laissez-moi donc faire, la Mère, j’aurais peur, en vous la laissant, que vous preniez du froid cet hiver. Dans tous les cas, le vent du nord vous gâterait le teint, et vous êtes si belle femme que ce serait de *valeur* ! Pour moi c’est autre chose, je porte une moustache, et de la barbe quelquefois.

Un vieux parle à l’oreille de Louis Groleau. Il lui conseille de ne plus répondre, de s’éloigner, que cette engueulade va finir mal, qu’à se chicaner ainsi, tout le monde passe pour fous, même les plus tranquilles de la paroisse.

Louis Groleau n’a pas le temps de réfléchir, la Mère Fiset le tire par la manche de son capot, et avec une moue dédaigneuse, elle regarde ce

petit bonhomme du haut de ses épaules massives : “ Il faut être *crève-faim* comme tu l'es pour entreprendre la route pour rien — des prières.

A ce prix-là, tu ne prévois pas de payer l'amende cet hiver, pourtant ce malheur pourrait bien t'arriver.”

Petit Louis Groleau s'échauffe, il répond, un peu blême : “ Je sais que je ne suis pas riche ; à venir jusqu'à cette heure, je n'ai pas osé m'attirer un procès payant à tous les ans. Mais une fois pris, je ne voudrais pas en faire accroire à saint Antoine, lui promettant une belle statue dans l'église, et ensuite, faire comme vous, ne pas lui donner quand il a été assez simple pour vous exaucer. On vit maigre, la mère, mais on vit honnêtement.”

La bonne femme Fiset, qui a compris les allusions à son dernier procès, est hors d'elle-même, elle ne se possède plus, son caractère demi-pacifique s'enflamme, elle fait un pas menaçant vers le petit Groleau. Les jeunes gens effrayés se reculent comme une bande de gamins poursuivis. Elle se cambre, les deux poings sur les hanches. Elle vomit ces injures : “ Regardez-moi donc ce petit *vaut-rien*, c'est haut comme deux crêpes faites au petit lait, ça n'a plus de cheveux sur la tête, c'est pourri de dettes, et ce ver de terre insulte en plein public une femme respectable ! ”

Petit Louis Groleau s'oublie : il va jusqu'à nommer Madame Fiset, la grande Dame, d'un surnom qu'elle n'a pas volé par ses fréquents procès, il l'appelle la “ Mère La Chicane ”, l'insulte la plus criante qu'on pouvait faire à cette femme de qualité.

La scène, plutôt vulgaire jusque là, change d'aspect. Les gens crurent que la Mère Fiset allait perdre connaissance, tant elle était *changée*. Il n'en fut rien. Elle eut une exclamation de triomphe, un rictus sardonique fendit ses larges joues couvertes d'flots poilus, et en s'adressant directement à ses voisins : “ Vous l'avez tous entendu, il m'a déshonorée en plein à la porte de l'église. Vous, Boucher, Jacques, Pouliot, Anthime, vous viendrez l'assermenter en cour. ”

Elle continuerait encore l'appel de ses témoins si les gens ne s'étaient vite dérobés pour ne pas être pris dans la nouvelle chicane de la mère Fiset, une habituée du chef-lieu

L'assemblée avait mal tournée ; tout le monde se dispersa, les uns riant à gorge déployée, les autres sévères comme des juges.

Le père Fiset attendait patiemment sa grosse moitié avec toute la soumission requise, elle monta en voiture et partit triomphante. Enfin, elle allait plaider encore une fois. A son dire, elle avait entrepris d'éduquer tout le monde de la paroisse Saint-Louis.

La chose n'en resta pas là. Il se fit des *bavasses*, Des amies de Madame Fiset, des personnes discrètes s'il en fut jamais, prétendaient que Groleau racontait des histoires terribles sur son compte ; d'autre part, des gens bien renseignés rapportaient à Louis Groleau tout ce que la Fiset avait bien pu dire contre lui dans ses moments de mauvaise humeur. Toutes les mauvaises langues, en cachette, jasaient du nouveau procès de la Mère La Chicane.

Monsieur le Curé fit un effort charitable pour régler la dispute à l'amiable, il fit comparaître les parties adverses à son bureau et leur parla longuement du pardon mutuel, d'arrangement possible, de compromis honorable. Sur-tout il fit ressortir la folie d'une telle dépense, et il leur répéta l'adage connu, “ que le plus mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès.”

Louis Groleau était décidé à en passer par ce que déciderait son curé, mais la Mère Fiset fut intraitable ; elle n'exigeait pas moins qu'une réparation publique, sur le perron de l'église, au sortir de la grand'messe, avec publication officielle de l'amende honorable dans les gazettes

Le procès eut donc lieu dans les premiers jours d'avril de l'année suivante.

LE PROCÈS

Quelques jours avant la date fixée, le *doux temps* prit pour tout de bon. Ce fut un vrai dégel. Les chemins de neige, très hauts cette année-là, défonçaient tellement qu'ils étaient impraticables. Le milieu des clos fut vite à nu. Les rigoles bouchées de neige débordaient sur les champs, et les moindres ruisseaux se gonflèrent outre mesure. A la traverse des routes, l'eau passait par dessus les ponts. La glace sur la grand-rivière, soulevée par la crue subite des eaux, se mit en marche et bientôt, les *fonds*, le long des *écarres* furent inondés.

Plusieurs témoins se flattaient que le procès n'aurait pas lieu. Mais Mme Fiset reçut notification que le jour de l'instruction du procès n'était pas retardé. Le père Fiset dût donc pour plus de sûreté parcourir les rangs, à pieds et en raquettes, pour avertir les témoins de se rendre sans faute, malgré le mauvais état des chemins, au chef-lieu.

Et au jour indiqué par leur "sub pœna", des gens qui auraient quasiment refusé d'aller chercher le médecin et le prêtre dans un besoin pressant, se mirent en route pour le procès de la Mère La Chicane. Dès le petit jour, profitant d'un semblant de gelée, tous partirent, les uns en voitures *roulantes*, et les autres en *traîneaux-à-bâtons*. La plupart des hommes marchaient à pieds pour ménager leurs chevaux dans les mauvais bouts de chemin ; d'autres pelletaient les bancs de neige pour sortir d'une fondrière où leur cheval s'était *embourbé*, et ils avaient à faire ainsi, les uns trois bonnes lieues, les autres quatre pour se rendre au chef-lieu.

Les rentiers du village qui les regardaient passer se disaient qu'ils étaient bien fous de se donner tant de misère *pour l'amour* de cette pauvre Fiset ; "si le juge pouvait au moins lui donner une bonne leçon," disait un vieux en branlant la tête.

Arrivés près de la rivière qu'il fallait traverser en canots, à cause de l'inondation qui couvrait les abords *du pont de fer*, les témoins se procurèrent une partie de plaisir. Ils s'entendirent ensemble et voilà que pas un d'entre eux ne voulut risquer la traversée à moins de voir Madame Fiset et Monsieur Louis Groleau affronter les premiers, dans le même canot, le courant rapide qui charroyait encore quelques glaçons. La Mère La Chicane se *rebicheta*, Louis Groleau se dépitait ; mais à la fin des fins l'un et l'autre durent subir cette avanie ou se résigner à retourner sur leurs pas.

La Mère Fiset avait bien dit qu'elle noierait "le petit Groleau comme un chat au beau milieu de la rivière" mais il va sans dire qu'elle n'en fit rien ; et bientôt le "pèlerinage des gens de Saint-Louis", comme disaient les habitants du chef-lieu, habitués à voir, chaque année, arriver par les côteaux de l'autre côté de la rivière, de longues *filées* de carrioles amenant de la paroisse voisine plaideurs et témoins, s'engageait en désordre dans la *grande rue* pour bientôt se diviser en deux groupes qui s'engouf-

frèrent chacun dans les bureaux des avocats des parties adverses.

Les témoins, si bruyants et si loquaces sur le bord de la rivière, perdirent leur assurance dès leur entrée dans le vaste vestibule du palais de justice. Ces pauvres cultivateurs s'y sentaient tout *dépaysés*. Les corridors, longs et hauts, solennels et froids, où affairés et en toge, ce qui, de loin, leur donnait *formance* de curés, circulaient gravement protonotaire et greffiers, avocats et huissiers, les intimidaient. La prison, avec ses nombreuses cellules verrouillées et mystérieuses, qu'ils sentaient prochaine, leur faisait froid au cœur, à eux habitués depuis toujours à la liberté sans limites des champs et des bois sous le clair soleil du bon Dieu.

Tout ce décor leur en imposait, tant et si bien, que plusieurs eurent peine à reconnaître la Mère Fiset lorsqu'elle arriva. Il faut vous dire pour leur excuse, que ce n'était plus cette grosse *bonne femme* sans tenue que tout le monde connaissait dans la paroisse. Comme disent nos gens, elle s'était *renippée* en grand. Ses deux filles, arrivées dernièrement des filatures à coton des États lui avaient prêté une grande partie de leur soyeuse garde-robe.

Madame Fiset avait ramené sa taille, à des proportions plus sévères. Pour plus de sûreté, elle avait assujetti les agraffes légères de fortes épingles dont les têtes en perle s'accusaient dans les plis artistiques du corsage. Avec art, les coquettes avaient étendu sur sa vieille peau parcheminée la crème parfumée des "lotions orientales."

N'eût été son verbe fier et martial qu'elle ne pouvait, malgré de louables efforts, rendre tendre et mielleux, la Mère La Chicane devenait méconnaissable.

Groleau n'avait pas pris tant de précautions. Il avait l'air malpropre et un peu *ceindrillon*.

Sous la garde du géolier, homme débonnaire, fort *compassieux* pour les rares pensionnaires confiés à sa vigilance, les témoins furent enfermés en attendant le moment de leur comparution dans une chambre, haute et d'aspect glacial. Les fenêtres étaient hors de la portée de la vue, et toutes bardées de fer. Pour tout meuble, il n'y avait que des bancs sans dossier. Les avocats leur avaient répété maintes fois ce qu'ils devaient dire, et chaque témoin, accoudé, la tête dans les mains comme un pénitent

qui prépare sa confession, y pensait en son particulier.

Le procès s'ouvrit. La Mère Fiset, parée de tous ses atours avait l'air un peu ennuyée, tel que son avocat, un homme rusé, le lui avait conseillé.

La preuve du délit commença terrible contre ce pauvre Groleau qui avait insulté Madame Fiset en plein public, qui l'avait calomniée en petit comité, devant des personnes qui venaient en assermenter le fait. Dès qu'un témoin rapportait une parole malfaisante que Groleau avait dite dans le secret de l'intimité, Madame Fiset soupirait, comme prise de compassion pour l'accusé. Sous le coup de ces injures répétées elle eut même comme un commencement de faiblesse : elle s'épongeait la figure avec une fausse délicatesse qui faisait rire les témoins déjà comparus qui se trouvaient parmi l'assistance, composée de rentiers de village.

Les témoins de Groleau déposèrent contre Madame Fiset, et vraiment leurs témoignages étaient renversants pour qui ne connaissait pas la Mère La Chicane. Il passait des lueurs d'éclairs dans les yeux de la dame, vite éteintes d'ailleurs, car son avocat, froidement, méthodiquement, leur fit *suer* certains propos de l'accusé pour le moins compromettants.

Le juge, d'abord indifférent, renversé, l'air bourru, dans le fond de son fauteuil, comme s'il eût voulu sommeiller, la figure impénétrable derrière l'épaisseur de ses vastes lunettes, remonta bientôt des profondeurs de son siège, intéressé par les dépositions cocasses des témoins. Et peu à peu, c'était visible, il prenait partie pour Madame Fiset contre l'accusé dont les propos épicés le révoltaient.

L'avocat de Groleau, un jeune homme de *la place*, cousin et pince-sans-rire émérite, s'aperçut à temps de ce décor étudié, monté par son rusé confrère, et de la mauvaise tournure que prenait le procès. Habilement, il entrepris de ramener la plaignante à son gros naturel. Dans la défense de son client, il admit que l'accusé avait insulté Madame Fiset d'une manière un peu... fruste, mais il prouva, témoins à l'appui, qu'elle avait rendu copieusement invective pour invective. Il démontra que Madame Fiset n'en était pas à son premier procès pour excès de langage, qu'elle se vantait de civiliser sa paroisse, et qu'elle se donnait des allures de grande justicière.

“ Voyez-vous, dit-il, cette grande dame délicate et maniérée, affirmant dans l'intimité d'une conversation chez Monsieur Tremblay qu'elle battrait avec plaisir le petit Groleau jusqu'à la mort si jamais elle en avait l'occasion propice ? ”

Du coin de l'œil, il suivait l'effet de ses paroles sur la figure de Madame Fiset et de son Honneur le Juge.

“ Vous figurez-vous cette dame en train de tordre le cou à l'accusé, comme elle en a exprimé le vif désir devant Monsieur Louis Jacques, qui vient de l'affirmer sous serment ? ”

Madame Fiset rougit jusqu'au bout des oreilles, ses lèvres remuèrent, ses yeux lançaient des éclairs d'indignation ; mais fidèle à la consigne de son avocat qui, pour la maintenir dans son tempérament provisoire, la fixait impassible, elle se contint.

“ La vie d'un homme tient parfois à bien peu de choses ”, poursuivit l'autre d'une voix qui se faisait agaçante à dessein, “ Monsieur Groleau en est une preuve palpable. Ce matin, à la traversée de la rivière débordée, Madame Fiset n'a-t-elle pas affirmé devant témoins qu'elle l'aurait noyé comme un chat sans le moindre scrupule, si elle avait su ne pas abîmer la robe de soie de sa fille... ! ”

Comme piquée par une aiguille, ou mue par un ressort, madame Fiset était debout, et la figure contractée, la voix injurieuse d'aigreur ;

“ T'as menti petit crève-faim ! ”

Stupeur d'une seconde, puis formidable éclat de rire dans l'auditoire.

L'huissier la rappela à l'ordre très sévèrement et réclama le silence, mais le charme du décor était rompu.

L'avocat de la commère, pour réparer les suites de la bévue provoquée par son malicieux confrère, se mit à épiloguer avec science et éloquence sur la question de droit et la question de fait, à entasser considérants et textes de loi...

“ Tiens, tiens interrompit le juge, à bout de patience et décidé de faire un exemple, “ laissons la loi de côté et prenons le gros bon sens... Je suis profondément écœuré de toutes ces chicanes folles qu'on vient vider devant la cour, ce printemps ; il faut que cette manie et que ces gaspillages-là cessent. “ Sur dix causes pendantes, il y a 8 procès de chicane. Par ici, on plaide à propos de tout et à propos de rien. L'un se plaint que la

“ poule de son voisin a mangé toute sa récolte
 “ et a failli le ruiner ; un tel réclame des dom-
 “ mages considérables pour s'être fait passer
 “ un peu vite en route ; un troisième se croit
 “ perdu d'honneur parce qu'il n'a pas été choisi
 “ marguillier de sa paroisse ; tel autre veut en
 “ faire coûter à son cordonnier, parce qu'il n'a
 “ pas assez soigné la monture de ses souliers,
 “ et qu'ils ont eu le malheur de ne pas craquer
 “ en musique ; enfin aujourd'hui, on met le
 “ comble à ces insanités par un procès qui jette
 “ du discrédit sur toute une paroisse. Je suis
 “ décidé d'en finir, et je vais faire un exemple
 “ qui empêchera, je l'espère du moins, la répé-
 “ tition de faits aussi grotesques.

“ D'abord, vous autres, plaignante et accusé,
 “ je vous renvoie dos-à-dos, tous les deux.
 “ Chacun paiera ses frais et indemniserà du
 “ triple toute cette théorie de témoins qui se
 “ sont déplacés par des chemins pareils pour
 “ témoigner dans une cause qui les couvre de
 “ ridicule eux-mêmes. De plus je condamne
 “ Madame Fiset à payer le prix d'une belle
 “ statue de saint Antoine à la fabrique de la
 “ paroisse Saint-Louis. Ce ne sera que l'ac-
 “ complissement d'une promesse faite depuis
 “ au delà d'un an, d'après ce que je vois. J'es-
 “ père que cette humiliation voulue retiendra
 “ la plaignante dans les bornes ordinaires au
 “ sortir de la grand'messe. De plus, la vue
 “ de cette statue apprendra aux *jeunesses* qu'il
 “ faut respecter la justice et éviter les chicanes.
 “ Et puis, à vous, Madame Fiset, je défends,
 “ vous entendez bien, de faire quoi que ce soit

“ qui relève du domaine ordinaire de votre
 “ mari. Vous devrez, à l'avenir être une fem-
 “ me rangée, sage et j'espère bien que vous ne
 “ vous présenterez plus devant la cour pour
 “ l'instruction d'une cause semblable.”

III.— LES SUITES DU PROCÈS

En février de l'année suivante, le crieur public de la paroisse Saint-Louis convoque son auditoire, et, de la même voix criarde et gouailleuse, explique que c'est pour leur *laisser assavoir* que lundi en huit sera vendue par le shérif, en la salle du conseil, la terre et le roulant de M. Louis Groleau parti pour les États sans avoir payé ses dettes, et que comme il n'a donné ni *vent ni nouvelle* de lui depuis son départ, les créanciers ont exigé la vente de ses biens.

En mai, encore une criée publique, après la grand'messe à Saint-Louis. “ C'est pour vous *laisser assavoir* que lundi de cette semaine, il y aura une vente au bout de la Route-des-Biais, chez Monsieur Toine Fiset.

“ Il vend tout, roulant, ménage, chevaux et voitures, ne se réservant que son linge *de corps*. Lès vieux abandonnent la culture et vont se mettre à leurs rentes dans une paroisse du bord-de-l'eau.”

L'auditoire *éclata de rire*.

Le curé avait raison une fois de plus, et le proverbe reste toujours vrai : “ Le plus mauvais arrangement vaut mieux que le meilleur procès.”

JEAN SANS-TERRÉ.

PRÉTENTIONS

Dans un grand hôtel de Madrid un voyageur récemment débarqué, s'approche du majordome dont le caractère apathique fuyait le moindre effort.

— Venez voir dans ma chambre, dit le voyageur, il y a deux rats qu'y galopent.

— Quelle chambre occupez-vous ? demande sans se troubler le majordome.

— Le numéro 33.

— Combien payez-vous ?

— 5 francs.

— Et que voulez-vous de mieux ? . . . Vous ne prétendez pas avoir pour ce prix un course de taureaux ?

AU DESSERT

Pierre cinq ans, est allé dîner en ville pour la première fois ; sa maman lui fait beaucoup de recommandations, dont-il tient fidèlement compte.

Après le dessert, comme le domestique emporte un gâteau dont il reste un gros morceau, Pierre se cache le visage dans ses mains en rougissant.

— Qu'as-tu ? lui demande-t-on.

— Bien, c'est pour ne pas regarder le gâteau qu'on emporte.

EPHEMERIDES CANADIENNES

MAI 1921

2 — A Saint-Jean, Terre-Neuve, les journaux quotidiens suspendent leur publication, par suite d'une grève des typos, qui réclament la semaine de 44 heures, ce que refusent les patrons. Les débardeurs, dans la même ville, menacent de quitter l'ouvrage si l'on diminue leur salaire.

— Dans la Basilique de Québec un service solennel est chanté à l'occasion du centenaire de la mort de Napoléon 1er, empereur des Français.

— Les ministres des Postes et des Douanes du Canada interdisent la circulation en notre pays de la trop fameuse "Police Gazette", de New-York : une mesure d'hygiène morale qui s'imposait depuis longtemps.

5 — L'église de Saint-Boniface, dans le comté de Saint-Maurice, est détruite par un incendie.

6 — La compagnie de navigation du Pacifique Canadien annonce l'inauguration prochaine d'un nouveau service océanique direct entre le Canada et l'Italie, de Montréal à Gènes.

— A l'heure mensuelle d'adoration des ouvriers de Saint-Sauveur, le sermon est donné par M. le chanoine Coubé.

7 — Sur l'invitation de l'hon. Sénateur White, président et directeur de la *Gazette* de Montréal, un groupe de vingt sénateurs visitent la province de Québec. Ils arrivent dans la vieille capitale ce soir et passeront la journée du 8 mai dans notre ville.

8 — Pour la première fois, on célèbre la fête de sainte Jeanne d'Arc à Québec. Organisée par la colonie française de Québec, cette fête eut un caractère à la fois religieux et militaire. Il y eut parade militaire suivie de la messe célébrée à l'église du Saint-Cœur de Marie. Le R. Père Dagnaud, eudiste, y prononce le sermon.

9 — Le ministre des Finances, à Ottawa, Sir Henry Drayton, prononce son discours du budget, depuis longtemps attendu. Il annonce qu'il lui faut s'assurer un surplus de revenus d'environ \$63,000,000. Les taxes sur les profits de guerre sont abolies, aussi bien que ce qui restait des taxes sur les objets de luxe. Par contre, la taxe du commerce est généralement relevée d'une moyenne de 50 p. c.

11 — Le gouvernement de Québec décide d'emprunter \$6,000,000. De cet emprunt, trois millions serviront à payer les octrois aux Universités Laval, de Montréal et Mc Gill, et les trois autres millions seront employés pour divers travaux, surtout ceux de la Voirie. Cet emprunt sera pour 15 ans et portera 5½% d'intérêt.

12 — On annonce que Dom. A. Eudine O.S.B., procureur de l'abbaye de Farnborough, Angleterre, et longtemps directeur des classes de chant grégorien tenues par les Pères Bénédictins dans l'île de Wight, viendra passer quelques semaines au Canada. Il donnera quelques cours de chant à l'Université de Montréal.

13 — Des feux de forêts se déclarent un peu partout dans notre province à cause de la sécheresse qui y règne depuis quelques semaines.

14 — Le ministre du Commerce passe un contrat avec les MM. Clarke de Québec pour un service de navigation entre la ville de Québec et les rives nord et sud du Golfe St-Laurent.

— La présentation officielle des candidats a lieu aujourd'hui pour les deux élections fédérales complémentaires dont le scrutin se tiendra, le 28 mai. A Yamaska, MM. Mondou, ministériel, Boucher, oppositionniste libéral, et Lambert, du parti agraire ont été mis en nomination ; à York-Sunbury, N. B., ce sont MM. Hannon, avocat, candidat du ministère, et Stairs, fermier, pour les Agrariens.

16 — Le referendum soumis aux électeurs municipaux de Montréal donne une majorité de plus de 16,000 voix en faveur du projet de charte dit Cédule B., celui que soutenait le Maire Médéric Martin.

18 — Une fête patriotique à laquelle prennent part 4,000 écoliers et écolières a lieu au Monument National de Montréal à l'occasion du 279ème anniversaire de la fondation de cette ville.

— Le maréchal Foch, généralissime des armées françaises, accepte, avec la permission des Autorités britanniques, le titre de colonel honoraire du 22e Régiment canadien-français.

20 — L'Hon. M. Lowther, ex-orateur des Communes de l'Angleterre présente à la Chambre des Communes du Canada, le fauteuil pour le président de cette Chambre. Ce fauteuil, qui est en chêne sculpté aux armes royales, est une réplique de celui de l'orateur des Chambres anglaises.

21 — Dans le discours qu'il prononce à Ottawa devant les sénateurs et députés canadiens qui lui offrent un banquet d'honneur, M. Lowther présente l'Association parlementaire britannique comme un excellent terrain où peuvent se rencontrer tous les hommes politiques de l'Empire afin d'y échanger et coordonner leurs vues, pour le meilleur intérêt de la métropole et des Dominions affiliés. Plusieurs de nos hommes politiques canadiens MM. Meighen, MacKenzie-King, Crerar, Borden, Belcourt, Foster, Fielding, répondent par une unanime protestation de loyauté des divers partis canadiens à l'Empire.

22 — A St-Sauveur de Québec, à la suite de la convention de l'Union régionale de l'A. C. C. J., a lieu une démonstration patriotique en l'honneur de Dollard.

24 — Le collège St-Thomas d'Aquin, fondé en 1896, par S. G. Mgr Emard, évêque de Valleyfield, célèbre aujourd'hui le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. Il y a, à cette occasion, réunion générale des anciens élèves.

— A Carillon et à Montréal ont lieu de grandes démonstrations patriotiques en l'honneur de Dollard.

25 — Une lettre de Nos Seigneurs les Archevêques et Évêques de la province de civile de Québec adressée à Sa Majesté George V en faveur de l'Irlande est publiée par les journaux de Québec. Nos évêques prient Sa Majesté de vouloir bien appliquer tous ses soins à rendre au plus tôt la paix, dans la justice et la charité, à l'infortuné peuple d'Irlande.

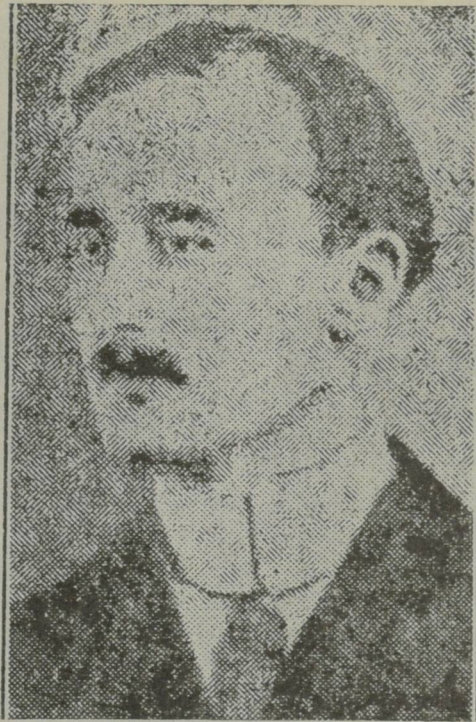
— L'Hospice des Sœurs de la Charité de Québec célèbre le cinquantenaire de profession religieuse de la R. Mère Sainte-Christine, supérieure générale de cet institut.

27 — Dom A. Eudine, O.S.B., bénédictin de Solesmes, aujourd'hui de l'Abbaye St-Michel à Farnborough, Angleterre, est de passage à Québec où il restera quelques jours.

28 — Au témoignage de M. Crowe, directeur du bureau de placement à Québec, notre ville est de toutes celles du Canada l'endroit où le chômage sévit le moins. Le malaise dans l'industrie de la pulpe et du papier a privé de travail un certain nombre d'hommes dans le nord de la province, mais la construction est très active. La main d'œuvres ne manque point cependant.

— Les autorités de chemin de fer " Québec Central " annoncent que leurs trains arriveront régulièrement à Québec, via le pont, en septembre prochain.

29 — Le résultat des deux élections complémentaires pour le fédéral qui ont eu lieu aujourd'hui, a donné satisfaction aux deux



M. LE NOTAIRE A. BOUCHER,
le nouveau député de Yamas-
ka aux Communes

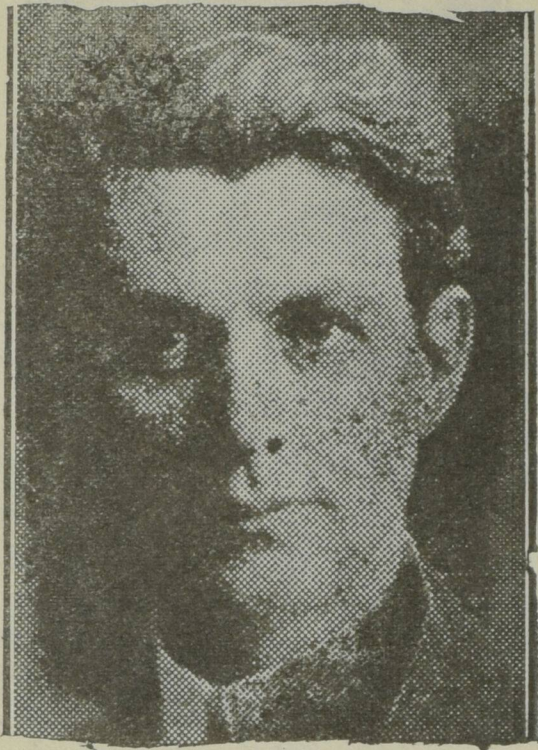
grands partis à Ottawa. Le candidat du ministère a triomphé par 900 voix dans York-Sunbury, au Nouveau-Brunswick; et dans Yamaska, en notre province, M. Boucher, candidat libéral, l'a emporté par plus de 1,600 voix. Le candidat du Parti agraire dans Yamaska n'a recueilli que 350 voix en tout et partout.

— Une lettre pastorale de S.G. Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, est lue, dans toutes les églises de son diocèse, invitant les prêtres à prêter leur concours aux officiers du recensement, et les fidèles, surtout dans les campagnes, à ne pas se déclarer illettrés quand ils peuvent absolument lire ou écrire.

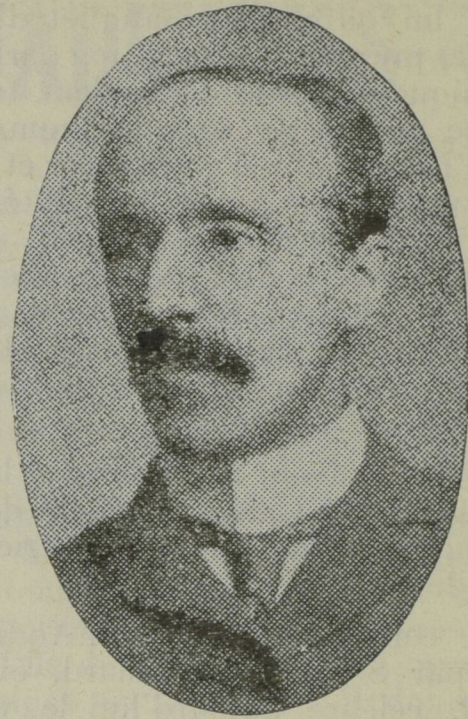
30 — Un arrêté en conseil du gouvernement de la Colombie Anglaise fixe au 15 juin prochain l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la régie des alcools en cette province.

— A Ste-Anne de la Pocatière a lieu la bénédiction de la pierre angulaire de la partie du Collège actuellement en reconstruction. La cérémonie est présidée par M. l'abbé Émile Dionne, curé de l'Islet, et M. le chanoine Ludger Dumais, procureur du Collège, donne le sermon.

— On annonce la nomination de l'hon. A.-E. Arsenault, chef de l'opposition et ancien premier ministre de l'Île du Prince-Édouard, au poste de juge de la Cour suprême provinciale, en remplacement de feu le juge Fitzgerald.



L'HON. A.-E. ARSENAULT



M. ERNEST MYRAND

31 — A Québec, à l'âge de 67 ans, décède M. Ernest Myrand, bibliothécaire de l'Assemblée Législative et membre de la Société Royale du Canada.

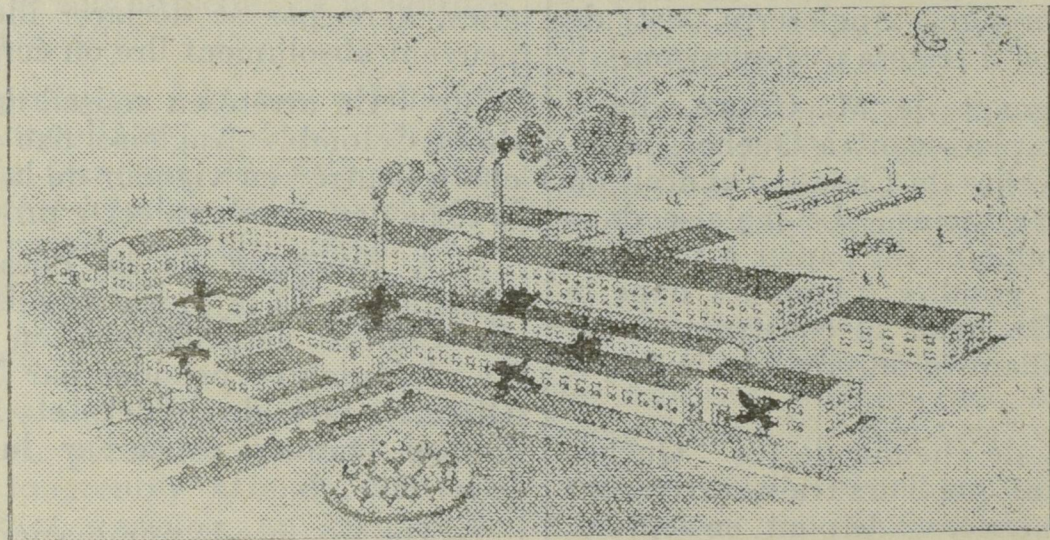
— Un incendie détruit une partie des usines de la Compagnie Desjardins à Saint-André de Kamouraska. Les pertes sont évaluées à \$150,000, et les assurances ne sont que de \$45,000.

— Par un vote de 17 à 16, la Chambre des Communes décide de rayer de son ordre du jour le bill de divorce de De Martigny, avec l'assentiment de M. Guthrie, promoteur de ce

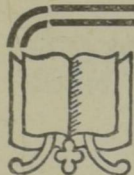
projet. Le Dr Edwards, député de Frontenac, et orangiste militant, en fait une grosse colère.

— En vertu d'un arrangement pris par le ministère des Postes du Canada, des colis d'un poids n'excédant pas onze livres peuvent être dorénavant échangés directement entre notre pays et le Mexique. Le tarif est de 18 sous la livre.

— Aidé d'une subvention de \$25,000, de la part du gouvernement de Québec, le Bureau provincial d'Hygiène entreprend une campagne active, par toute notre province, pour réagir contre la tuberculose et la mortalité infantile.



LES USINES DESJARDINS A ST-ANDRÉ DE KAMOURASKA. Les croix indiquent les bâtisses qui ont été consumées.



Gauseries Scientifiques

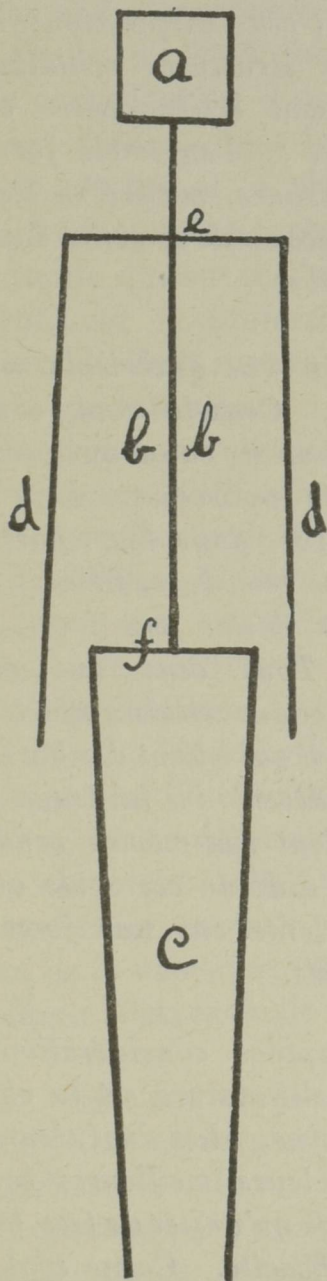


La machine humaine

LA CHARPENTE

COMME toute construction bien faite, la machine humaine a une charpente qui soutient ses différents organes. C'est le système osseux.

La même différence se remarque ici entre la perfection de cette charpente, sa solidité, sa



légèreté, sa souplesse, et la charpente nécessairement plus lourde, plus rigide et en même temps

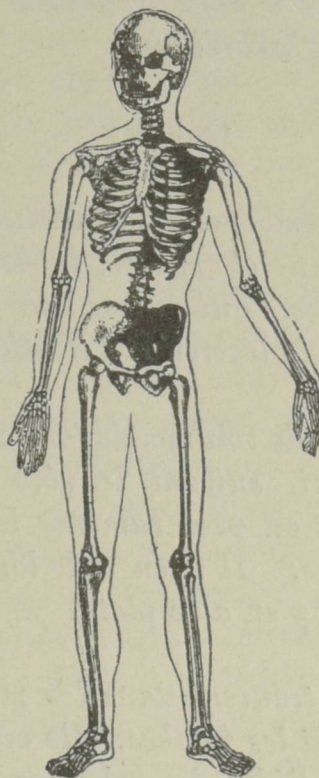
moins résistante de la machine la plus perfectionnée.

Nous donnons ici près deux dessins : l'un du squelette humain, et l'autre d'un plan linéaire qui réduit le squelette lui-même à ses plus simples proportions.

Considérons d'abord ce dernier.

Il représente en **C** deux poteaux, qui sont les jambes : Ce sont les supports de la machine, et les organes qui lui permettent de se déplacer. La machine humaine est donc une machine non seulement mobile, mais encore automobile ; c'est-à-dire qu'elle se meut elle-même, qu'elle peut se transporter, sans le secours d'aucun agent extérieur, là où elle doit donner son maximum de force et d'efficacité.

Les jambes sont reliées, à leur partie supérieure, par une barre transversale. **B** On voit, par la comparaison avec le squelette, que c'est le bassin. C'est sur le bassin que sont insérés les muscles qui font mouvoir les jambes en avant, en arrière ou sur les côtés.



Les principaux organes de travail physique sont les bras. On les voit figurés sur le plan en **D**.

Nous avons décrit leur action dans notre comparaison du mois dernier avec la grue. Ils sont reliés entre eux par une barre **E** plus compliquée que celle du bassin. Ce dernier forme, en effet, un tout, tandis que les bras, liés aux omoplates, sont liés par eux aux clavicules, et par ces dernières aux côtes, qui forment une cavité que l'on appelle la cage thoracique.

C'est dans cette cavité, **BB** qui se prolonge jusqu'au bassin **F** que sont situés les organes producteurs de force, que l'on pourrait assimiler à la chaufferie et à la chaudière des machines à vapeur. Ce sont l'estomac et l'intestin, qui absorbent non du charbon ou de la gazoline, mais la nourriture que l'on sait, et, après l'avoir transformée en produits assimilables, versent ces derniers dans le sang. Le sang est poussé jusqu'aux derniers recoins de l'organisme par la pompe du cœur, et entre chaque coup de pompe, il va se recharger d'oxygène dans les poumons.

Tout cet appareil producteur de force est soutenu par l'épine dorsale, colonne solide, en même temps que merveilleusement flexible, figurée par la ligne qui s'étend de **A** à **F**, qui se prolonge plus haut que la barre, et soutient la tête, **A**, la loge du mécanicien, ou du "motor man", si l'on aime mieux, qui dirige toute la machinerie. Ses phares sont les yeux, sa corne d'avertissement la bouche, et elle a deux appareils enregistreurs de sons, qui sont les oreilles.

LES OS

Toute cette membrure est constituée par des os, et il n'y a aucune charpente, fut-elle de bois, de métal, ou de pierre qui puisse leur être comparée pour la solidité, la légèreté et l'élasticité.

Ces os varient de volume, de forme, et de facture presque à l'infini, suivant le rôle qu'ils ont à remplir ; mais on peut ramener leurs formes à trois principales ; Il y en a de longs. Il y en a de courts. Il y en a de plats.

Les longs se trouvent dans les membres, c'est-à-dire les bras et les jambes. Ils ont dû inspirer aux ingénieurs l'idée des colonnes qui représentent le maximum de rigidité sous le minimum de poids et de matières. Ce sont de véritables tubes ; c'est dire qu'ils sont creux, et leur paroi est très dure. D'ordinaire ils s'élargissent à

leurs extrémités pour former les surfaces articulaires, mais alors leur substance est moins compacte, elle devient plutôt spongieuse.

Les courts, représentés surtout par les vertèbres, qui sont les os de la colonne vertébrale, sont relativement très légers pour leur volume. Dans leur partie la plus grosse, qui est le corps de la vertèbre, ils peuvent se comparer à une éponge ou à une pierre ponce. Au lieu d'un canal médullaire, comme les os longs, ils sont criblés de cellules plus ou moins grandes, comme celles d'une éponge.

Les os plats, dont les principaux sont les omoplates, les côtes, les parois du crâne, sont constitués par deux lames minces et dures, reliées entre elles par les frêles parois des cellules osseuses. C'est cette disposition qu'on a imitée dans plusieurs structures métalliques, où deux fortes lames sont reliées entre elles par des croisillons légers ; l'ensemble forme une pièce de grande puissance, malgré sa légèreté relative. On en voit beaucoup de ce genre dans la structure du pont de Québec.

Enfin, il y a une quatrième sorte d'os. Ce sont les dents. Ceux-là sont compacts ; ils ont tout juste le mince canal qui permet le passage du nerf et des vaisseaux. Leur particularité est d'être revêtus, dans leur partie inférieure, d'une substance très dure, l'émail, véritable cuirasse qui leur donne une force de résistance considérable. Tous ceux qui ont visité les cirques, savent ce que certains athlètes font de leurs dents ; il y en a qui plient des barres de fer assez fortes, qui soulèvent des fardeaux considérables, ou se suspendent eux-mêmes pendant un assez long temps à l'aide de ces seuls organes. C'est dire que les dents ont une force de résistance toute particulière.

Ces très rapides considérations suffisent à montrer de quelle nature est la charpente de la machine humaine. Les ingénieurs ont pu s'en inspirer pour leurs meilleures conceptions ; ils n'ont pu encore qu'imiter de très loin sa perfection, et son efficacité. Ce ne sont pas, en effet, des créateurs, comme l'auteur de la machine humaine, mais de pâles imitateurs.

Les maladies chirurgicales

NOTIONS GÉNÉRALES

IL est assez difficile de donner une définition parfaitement exacte des maladies chirurgicales, on peut cependant dire très simplement qu'on appelle maladies chirurgicales celles où une *intervention chirurgicale peut devenir nécessaire*.

Le chirurgien est celui qui a étudié spécialement ces sortes de maladies, en connaît les causes, en sait suivre l'évolution, et par conséquent sait les soigner. Il est du reste malaisé de créer une séparation bien nette entre la médecine et la chirurgie. Il y a telle affection dite médicale qui, à certain moment de son évolution, devient chirurgicale et inversement. Certaine maladie d'abord médicale devient, par suite de complication d'ordre chirurgical, tout en restant médicale par la plupart de ses lésions : la médecine et la chirurgie s'enchevêtrent ainsi fréquemment ; mais la séparation persiste toujours quand il s'agit d'appliquer un traitement, car la profession chirurgicale nécessite une habitude et une habileté opératoire qui suppose la spécialisation.

Il n'y a du reste pas que les opérations du bistouri qui peuvent être considérées comme dépendant de l'art chirurgical : les pansements, les appareils plâtrés, silicatés, orthopédiques, même certains actes extérieurs comme les massages, la mécano-thérapie appartiennent également, au moins dans leur direction, aux chirurgiens. Enfin, les affections de la croissance dans lesquelles il convient de guider l'organisme qui tend à se déformer, sont aussi du ressort de la chirurgie. On voit que l'empire chirurgical est vaste, mais il diffère constamment de celui de la médecine par l'acte manuel, comme l'indique l'étymologie même du mot *chirurgien*.

Parmi les très nombreuses maladies qui dépendent de l'acte chirurgical, essayons d'établir une classification. Il y a d'abord :

1° *Les traumatismes*, c'est-à-dire le résultat produit sur les tissus par l'action des corps extérieurs. Traumatismes qui se font soit avec plaie, c'est-à-dire déchirure des téguments externes ; soit sans plaie, produisant alors des lésions profondes, sans qu'il y ait une

solution de continuité de la peau. Il y a aussi des traumatismes indépendants des corps extérieurs, comme ceux que l'individu crée sur lui-même, à l'intérieur de ses tissus, par un faux mouvement ; une déchirure musculaire, osseuse, ligamenteuse, etc.

2° *Les infections chirurgicales*.— Les infections chirurgicales sont dues à la pénétration dans l'organisme d'un agent infectieux. La plupart d'entre elles proviennent d'une solution de continuité dans notre peau, c'est-à-dire d'une plaie de téguments, car c'est cette peau qui protège les tissus profonds contre l'infection microbienne, et lorsqu'elle présente une perte de substance, l'infection se produit avec une extrême rapidité.

D'autres affections microbiennes peuvent apparaître dans l'organisme par l'intermédiaire d'agents pathogènes pénétrant ou pullulant dans nos cavités naturelles, poumons, intestins, etc. Telle est par exemple la pleurésie purulente, qui se produit dans la plèvre, autour du poumon, à la suite d'une affection médicale pulmonaire (pneumonie, grippe). Telle est encore l'appendicite, qui provient d'une affection de la cavité de l'appendice en communication habituelle avec celle de l'intestin, où pullulent volontiers des microbes variés. Enfin, notre sang peut charrier d'un point à un autre de l'organisme des microbes qui vont en s'installant et en pullulant loin de leur point d'origine, et constituent ainsi une affection chirurgicale. C'est l'histoire habituelle de la tuberculose osseuse : l'individu absorbe (le plus souvent par la voie buccale) le microbe tuberculeux ; ces microbes se logent soit dans les poumons, soit le plus souvent encore dans les ganglions lymphatiques qui entourent la racine des poumons.

Sous des influences variées, ces microbes tuberculeux se répandent dans le sang, ils y cheminent pendant plus ou moins longtemps, et finalement vont poser leurs colonies dans une extrémité osseuse, au voisinage d'une articulation (genou, hanche, etc.) ; l'infection tuberculeuse se développe, envahit l'articulation elle-même et finit par constituer une coxalgie, une tumeur blanche du genou, du coude, etc.

3° *Les tumeurs*.— Ce mot, qui pour le public sonne mal, dans la science chirurgicale, a une valeur bien différente, pratiquement, on appelle tout simplement tumeur une grosseur anormale bien limitée ; on distingue ainsi la

tumeur de ce que l'on nomme tuméfaction, ce terme étant plutôt réservé à une augmentation de volume mal circonscrite des tissus.

On a cherché à donner des tumeurs une définition plus précise ; et l'on dit qu'on appelle tumeur toute grosseur constituée par un tissu de nouvelle formation, qui tend à s'accroître, ou tout au moins à ne pas disparaître rapidement.

On distingue en général deux sortes de tumeurs : la tumeur bénigne et la tumeur maligne.

1° Les tumeurs *bénignes* sont celles dont les tissus, tout en pouvant s'accroître, n'ont aucune tendance à retentir sur l'état général du sujet ; celles-ci n'ont d'autres inconvénients que ceux d'être disgracieuses, gênantes et susceptibles par leur simple volume de complications.

2° Les tumeurs *malignes* sont bien différentes ; elles ont une tendance plus marquée à s'accroître ; non seulement elles augmentent leur diamètre, mais encore elles contaminent en quelque sorte les tissus voisins auxquels elles confèrent leur caractère malin ; elles ont donc une marche *extensible* ; elles ont encore le caractère de pouvoir faire au loin des colonies qui, elles aussi, progressent et gagnent sur les tissus qui les entourent (c'est ce qu'on appelle *métastases*) ; elles reparaissent volontiers à l'endroit d'où on les a extirpées. Enfin, elles portent en elles une sorte de germe de mort qui fait qu'à un certain moment de leur progression elles retentissent sur l'état général de l'individu et finissent par le tuer. Elles le font alors mourir après une période d'infection profonde qu'on appelle cachexie.

Ces tumeurs, en effet, ressemblent, du reste, par certains caractères, aux maladies infectieuses ; elles semblent même être inoculables, elles sont dans tous les cas des affections qui se propagent par la voie sanguine ou la voie lymphatique, sans doute sous la forme d'éléments microscopiques. C'est pour cela que l'on se préoccupe tant actuellement de rechercher le caractère infectieux ou microbien des tumeurs malignes, comme les cancers. Du reste, l'examen au microscope des tissus constituant les tumeurs montre une différence très nette entre les tumeurs bénignes et les tumeurs malignes. Les premières sont constituées, en général, par des tissus que l'on rencontre à l'état normal dans l'organisme sain de l'adulte ;

il semble qu'elles soient simplement une mauvaise localisation de ces tissus sains.

Les tumeurs malignes, au contraire, ne sont pas composées de tissus ordinaires que l'on rencontre à l'état sain ; on a constaté qu'elles représentaient, à l'examen microscopique, des tissus analogues à ceux que l'on trouve pendant la formation de l'embryon, et qui n'ont qu'une existence passagère ; c'est pour cela qu'on les appelle tumeurs embryonnaires.

Parmi les *tumeurs bénignes* les plus fréquentes, on cite : les *fibromes*, les *lipomes*, les *ostéomes*, les *angiomes*.

Les *tumeurs malignes* habituelles sont : les *sarcomes*, les *épithéliomes*, les *carcinomes*.

On réunit souvent dans le public ces diverses tumeurs malignes sous le nom de cancer, qui ne correspond pas à une classification précise.

En plus des tumeurs malignes et des tumeurs bénignes, il existe des tumeurs qu'on appelle mixtes, et qui contiennent dans leur structure à la fois des éléments bénins (c'est-à-dire adultes) et des éléments malins (c'est-à-dire éléments embryonnaires).

Les tumeurs peuvent apparaître à tous les âges, et il y en a qui existent avant la naissance ; d'autres ne donnent signe de vie que plus ou moins tard, tout en provenant d'un germe que portait déjà en naissant le nouveau-né : ces tumeurs sont dites congénitales, ce qui ne veut pas dire héréditaires. Ce sont plutôt des vices de formation dans la constitution progressive de l'embryon et du fœtus.

Enfin, il arrive souvent qu'une tumeur bénigne se transforme en tumeur maligne : c'est ainsi que certaines tumeurs bénignes de la mamelle, qu'on appelle des *adénomes*, peuvent devenir des cancers du sein, que certains fibromes peuvent se transformer en épithéliomes ou en sarcomes, etc.

Ce fait a une très réelle importance ; en effet, tant que ces tumeurs sont bénignes, elles n'ont aucune tendance à la récurrence si on les enlève. Le jour, au contraire, où y apparaissent des éléments malins, elles acquièrent tous les caractères dangereux des tumeurs malignes que nous avons décrits plus haut. Or, comme on ne peut pas prévoir ni préciser le moment exact où les tumeurs bénignes se transforment en tumeurs malignes, on conseille de faire l'ablation des tumeurs bénignes dès que le

diagnostic en est porté : de cette façon, on évite la récurrence.

4° *Les malformations.*— Il en est de deux sortes : les unes sont de naissance, on les dit congénitales ; les autres apparaissent au cours de l'existence on les dit acquises. Parmi ces dernières, la plupart d'entre elles sont produites pendant la croissance, c'est ce qui fait que les maladies de la croissance ont un intérêt tout particulier. Les malformations congénitales sont fréquentes ; il faut donc, au moment de la naissance, examiner avec grand soin le nouveau-né ; il faut reconnaître tout de suite s'il n'est pas porteur d'une de ces malformations (bec-de-lièvre, fissure du voile du palais, imperforation de l'anus, position vicieuse de la tête, pied-bot, etc.), car certaines de ces malformations, telle que l'imperforation de l'anus, conduisent, si elles ne sont pas opérées immédiatement, à une mort rapide en quelques jours ! d'autres, comme le pied-bot, nécessitent un traitement très précoce.

Enfin, il existe toute une catégorie de malformations de naissance dues au système sanguin ou lymphatique, certains kystes congénitaux, les fraises, les taches de vin, dont les unes ont tendance à disparaître, d'autres au contraire tendent à progresser et deviennent parfois très volumineuses et disgracieuses, et sont d'autant plus difficiles à extirper qu'elles sont plus étendues. Il ne faut donc jamais négliger chez un nouveau-né une malformation, si minime qu'elle soit ; il faut la signaler au médecin, et au besoin au chirurgien.

Certaines malformations de naissance n'apparaissent pas tout de suite, c'est ainsi qu'on ne s'en rend compte qu'au moment où la marche devrait se produire, de ce qu'on appelle le *déhanchement*, dont le vrai nom est luxation congénitale de la hanche. De même on ne s'aperçoit pas tout de suite de certains torticolis, de certaines hernies, même de certains pieds-bots. La première enfance doit être une période d'examen approfondi. Le médecin ne peut pas être là constamment ; c'est à la mère qu'il appartient d'étudier avec soin le jeune bébé et de signaler les imperfections qu'elle a remarquées.

D'autres tumeurs congénitales demeurent souvent pendant de longues années à l'état latent, puis tout à coup, et quelquefois à un

âge avancé, prennent de l'extension et du volume, on s'en aperçoit, on les enlève, et on constate leur origine nettement congénitale. Il en est ainsi de quelques kystes profonds, de certaines tumeurs du cou et de la face ; le mot congénitale définit donc leur origine et non la date de leur apparition.

Les malformations de la croissance sont des vices de l'évolution normale de l'individu, elles ont des causes multiples, nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement. Elles appartiennent surtout au tissu osseux, et c'est pour cela qu'il faut surveiller constamment pendant la croissance la direction des os chez les jeunes enfants.

Enfin, il existe en certain nombre de maladies chirurgicales qui proviennent de développement de parasites, tels que : les œufs de ténias, ou encore dans certains champignons elles forment soit des kistes (kistes hydatiques), soit des tuméfactions avec fistules, ou donnent parfois naissance à des lésions complexes. Elles sont du reste assez rares.

5° *Les corps étrangers*, c'est-à-dire l'introduction dans les voies naturelles de corps venus du dehors, et qui en y persistant créent des lésions en général graves. L'ablation de ces corps étrangers, parfois très difficile, est aussi un acte chirurgical.

Toutes ces affections chirurgicales supposent par définition la possibilité d'une intervention. Mais nous venons de voir que bien souvent les origines profondes de ces maladies ont été fixées non par le chirurgien, mais par le concours de l'examen microscopique ; c'est, en effet, la microscopie ou la bactériologie qui est appelée à en définir dans bien des cas la véritable cause.

Une fois cette cause connue, elle échappe à la science microscopique pour devenir ce qu'on appelle l'objet de la clinique chirurgicale, c'est-à-dire de l'examen extérieur fait par le chirurgien. Cet examen fait par le chirurgien est quelquefois plus long que ceux auxquels se livre le médecin, car il suppose l'étude de très multiples symptômes ; étude basée sur des modes d'exploration très compliqués.

Le chirurgien a donc à sa disposition des procédés nombreux d'étude : la vue, le toucher, le palper, l'appréciation des consistances, la

mensuration ; l'étude des fonctions extérieures, telles que la mobilité et la marche. Il se sert souvent d'appareils qui lui permettent de voir au fond des cavités ; lorsqu'il doute de la nature de certaines maladies, il est amené à faire des ponctions pour retirer des liquides qui sont ensuite examinés par des chimistes et des bactériologistes. Il peut même, pour préciser la nature d'une tumeur relativement superficielle, en prélever quelques petits morceaux susceptibles d'être examinés au microscope. Enfin, il trouve un concours puissant dans la méthode des rayons X, soit que l'examen suffise par vue et sous l'écran (radioscopie), soit qu'il demande au radiographe l'épreuve photographique (radiographie).

Ces procédés semblent souvent compliqués, parfois les malades et leur famille sont tentés de les refuser. Il faut savoir qu'ils ont une importance considérable au point de vue du diagnostic. Il est donc nécessaire que les personnes instruites soient disposées à accorder au chirurgien la possibilité de se servir de toutes ces méthodes secondaires ; en effet, le diagnostic chirurgical dans une affection qui va commander une intervention parfois grave ou des traitements de très longue haleine, comme l'immobilisation dans les appareils plâtrés doit être porté (dans l'intérêt même du malade) avec le maximum de certitude, car il comporte en quelque sorte un verdict presque toujours d'une certaine gravité.

Lorsque le chirurgien aura porté son diagnostic, il lui appartiendra d'intervenir, c'est-à-dire d'opérer.

Le public a volontiers une défiance instinctive contre les interventions chirurgicales, qui l'impressionnent et lui font peur. Il importe cependant de savoir que l'immense majorité des interventions sont bénignes, que la mortalité dans nos services de chirurgie est extrêmement restreinte, que la plupart des opérations chirurgicales sont curatives, et que beaucoup d'entre elles évitent au patient de longues souffrances. Nous voyons trop souvent arriver à Paris des malades de la campagne qui ont refusé pendant de longs mois une intervention chirurgicale nécessaire, Quand ils s'y résignent, il est parfois trop tard.

Sous ce rapport, les progrès de la chirurgie moderne ont été éminemment consolants, et le grand public, peu au courant de cette science

spéciale, a bien compris pendant la guerre que beaucoup de nos soldats blessés ont dû à la science chirurgicale de conserver la vie et l'usage de leurs membres et de revenir dans leur foyer.

Ils ont fait comprendre autour d'eux combien la science chirurgicale avait de ressources, et la défiance toute naturelle que nous constatons à l'égard des opérations de chirurgie semble, à juste titre, grâce aux succès chirurgicaux de la guerre, avoir diminué depuis les pénibles moments que nous venons de traverser.

Dr H. MAYET.

Extrait des Cours de l'Institut catholique de Paris.

LE CHRIST IMMORTELE

Une vieille légende américaine conte comment, un jour, les anciens hommes montèrent sur la plus haute cime des Andes, et se mirent à souffler sur le soleil pour l'éteindre. Ils s'époumonèrent longtemps. Mais enfin, l'astre lumineux lentement s'éloigna, puis, tombant peu à peu s'abîma et disparu dans les flots de l'Océan. Et ces gens, de proclamer joyeux et fiers, en descendant vers la plaine : *Nous avons éteint le soleil.*

Au lendemain, quelle surprise ! Le disque de lumière apparut de nouveau aussi brillant que jamais. Et, depuis des siècles, il caresse et brunit la pierre de leurs tombeaux.

Chrétiens, rions sans crainte. C'est l'histoire de nos ennemis : des Juifs contre le Christ et des méchants contre l'Église.

Non, sans efforts, l'on ne peut éteindre le soleil comme on souffle une chandelle ! Le Christ est immortel, et son Église aussi.

R. P. THIRIET.

PREUVE CONVAINCANTE

Dans un bureau important d'un ministère l'huissier se présente au sous-chef :

— Voici un muet qui désire parler à Monsieur.

— Êtes-vous bien sûr que ce Monsieur est muet ?

— Certainement, puisque lui-même me l'a dit !...



PLAISIR DE VACANCES.— *Tableau de M. Showborn.*

Coin de l'Ouvrier

Aux femmes d'ouvriers

Les femmes canadiennes sont toutes de bonnes chrétiennes et elles savent pourquoi nous sommes réduits à la loi du travail.

“Nécessaire pour tous, le travail l'est surtout pour la femme de l'ouvrier, dont la bourse est mince, les enfants nombreux et les besoins multiples.

“L'ouvrier en se choisissant une compagne, a voulu trouver quelqu'un pour l'aider à porter sa croix, essuyer les sueurs de son front, relever son courage et lui faire oublier les ennuis de son métier.

“Malheureuse serait la femme de l'ouvrier qui l'oublierait. Au lieu du paradis rêvé au pied des autels, le matin de ses noces, elle ne trouverait qu'un enfer.

“En épousant un ouvrier, elle doit savoir que l'or ne tombera pas en pluie, que le chômage et la maladie viendront parfois sans crier gare. Il faut qu'elle soit prête à toutes les éventualités.

“Pour supporter les maux de la vie, il lui faut l'amour, il lui faut la foi.

“Elle ne devra pas oublier que si elle travaille rude dans son intérieur, son homme, lui, s'en va par tous les temps chercher du pain au dehors.

“Qu'elle soit donc patiente, travaillante, douce, aimante. Là, se trouve le secret du bonheur : car il n'est pas de cœur d'homme qui puisse résister longtemps à de tels charmes.”

Accepteriez-vous un conseil ?

Prenez une feuille de papier, blanche et longue. D'un coup de crayon divisez-la en deux du haut en bas. Sur le côté gauche, en haut, écrivez de votre plus belle écriture : *entrée* ; à droite : *sortie*. Sous le mot *entrée* alignez jour par jour l'argent qui *entre* chez vous. Sous le mot *sortie* notez soigneusement l'argent qui *sort* de chez vous, ou qui en sortirait, si vous payiez comptant.

Ne trichez pas. Soyez exacte. Depuis les cinq piastres jusqu'aux friandises, écrivez tout.

Faites cela quinze jours durant et additionnez.

Si... écoutez-moi bien, madame Gaspilletout, si après cela, vous gaspillez encore, c'est que vous n'avez pas de cœur gros comme ça.

Non ; vous n'avez pas de cœur !

Vous avez beau sourire à votre mari, embrasser vos enfants tous les soirs, vous plier à tous les caprices, vous avez beau soupirer et pleurer au mélodrame, ou aux vues animées, je vous le répète, madame Gaspilletout, vous n'avez pas de cœur.

Pensez-vous aimer votre mari, quand l'argent qu'il se tue à gagner, vous le dépensez au fur et à mesure à vous amuser, à flatter votre paresse et votre vanité ?

Croyez-vous aimer vos enfants, quand vous leur préparez un avenir de misère en jetant au vent l'argent qui devait les établir, en leur donnant cet exemple de gaspillage qu'ils ne suivront que trop facilement.

Vous aimez Dieu, dites-vous. Et vous vous acquittez si mal de la tâche qu'il vous a confiée : *élever, éduquer* votre famille ! Est-ce bien cela qu'on vous prêche à l'église ? Est-ce dans le catéchisme qu'on vous conseille une pareille conduite ?

Madame Gaspilletout, prenez garde !

On ne joue pas avec ses devoirs d'état. On ne joue pas avec l'avenir, avec l'âme de ses enfants.

Si la mère ne sait pas ménager, ses enfants seront gaspilleurs ; ils jetteront leur argent dans les vues, les buvettes et ailleurs ; ils jetteront leur âme au diable.

— Oh Père ! c'est bien moi qui pensais à tout cela !

— Ah ! vous n'y pensiez pas ! Eh bien, madame, il est grand temps. Pensez-y !

B. P. de l'Immaculée Conception, Montréal.



Le tableau



Le peintre Hanschwanden montait lentement vers Montmartre.

Un gros cigare aux lèvres, une large rosette rouge à la boutonnière, il regardait complaisamment, dans cette belle matinée de mai, les fleurs éclatantes des éventaires et les ébats joyeux des gamins.

Il était content de lui.

Depuis le jour où il était arrivé en sabots à Paris, du fond de sa lointaine Alsace, il avait fait du chemin, et s'il avait, lui aussi, à ses débuts, mangé de la vache enragée, c'était juste ce qu'il fallait pour se souvenir de sa jeunesse, sans amertume et avec une souriante bonhomie.

C'est que ses tableaux, traités avec un pinceau moelleux et saccadé à la fois, en grand heurt de couleurs, lui avaient tout de suite valu, par leur nouveauté originale, les suffrages de la critique et, ce qui était mieux encore, la faveur des amateurs, qui s'arrachaient ses œuvres.

A cinquante ans, célèbre, riche, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur, comblé d'honneurs de toutes sortes, il n'avait plus qu'à se laisser vivre, tout à son art.

Et voilà cependant que, tout à coup, un nuage venait assombrir cette radieuse félicité.

N'avait-il pas appris que des marchands sans scrupules vendaient des toiles qui lui étaient faussement attribuées et encombraient les galeries des mécènes américains de mauvaises imitations de ses tableaux, sorties de l'officine de quelque famélique copiste ?

Cela risquait, à la longue, de causer le plus grand dommage à la fois à sa réputation et à ses intérêts, et il ne plaisantait ni avec les uns ni avec l'autre.

Mais, mettre la justice en mouvement pour arrêter ce commerce était difficile : les individus qui se livrent à ce genre de trafic sont trop habiles pour se laisser prendre la main dans le sac ; il était donc préférable de remonter directement à la source, au pauvre diable de faussaire, inconscient peut-être, et de tâcher d'interrompre, par intimidation, cette répréhensible production.

Une enquête discrète lui avait fait connaître son nom et son adresse et c'était chez lui que se

rendait, ce matin-là, l'illustre peintre Hanschwanden.

*

* *

La maison était sordide, une de ces vieilles bâtisses centenaires, guettées par la pioche des démolisseurs, et qui faisait tache dans ce Montmartre, qui se transforme, peu à peu, à son tour.

— Monsieur Henri S., s'il vous plaît ?

D'un ton rébarbatif, qui témoignait peu de bienveillance pour son locataire, la concierge répondit :

— L'artisse ?... C'est au cintième au fond de la cour... au bout du collidor !...

Le peintre gravit lentement l'escalier vermoulu.

Enfin, il parvint tout au haut de l'immeuble.

Le nom de l'artiste était inscrit à la craie sur une porte.

Il frappa.

Au bout d'un instant, l'huis s'entr'ouvrit avec précaution ; une tête blonde ébouriffée se montra, interrogeant avec l'inquiétude de gens qui n'attendent que des visites désagréables :

— Vous désirez, Monsieur ?

— M. Henri S. ?... C'est, ajoute-t-il vivement, pour une commande de tableaux...

Le visage de la jeune femme s'éclaira alors d'un sourire et elle s'empressa :

— Si vous voulez bien prendre la peine d'entrer, Monsieur ?... Mon mari est allé faire une course dans le quartier..., et il sera de retour dans un instant...

*

* *

La petite chambre où pénétra le peintre était meublée de quelques chaises de paille et d'une table boiteuse ; dans un coin, une tenture décolorée dissimulait mal un matelas posé sur le parquet ; des vêtements étaient pendus au mur, à même des clous...

C'était la misère, la misère de l'artiste que la fortune boude avec obstination, la misère fière que la réalité de la vie ne décourage pas, et qui espère toujours, malgré tout.

Et, soudain, le grand peintre étouffa un cri.

Au fond de la pièce, sur un chevalet, un tableau séchait et, en le regardant, il crut voir surgir brusquement devant lui une de ses propres toiles.

Comment cet individu était-il parvenu à attraper ainsi sa facture, à imiter avec cette perfection le jaillissement heurté de ses couleurs, à saisir enfin, à ce point, jusqu'à son coup de pinceau, qu'il s'imaginait inégalable ?

Il s'approcha, et d'un ton dégagé :

— Tiens, s'écria-t-il, on jurerait une copie d'Hanschwanden !

— Vous pouvez même dire, corrigea la jeune femme, avec orgueil, que c'est tout à fait un Hanschwanden ; il n'y manque que la signature !

*

* *

Le peintre demeura silencieux un instant et, regardant son interlocutrice dans les yeux, il murmura lentement :

— En effet, pourquoi n'y est-elle pas ?

Mais l'autre sursauta vivement, comme cinglée par un coup de cravache :

— Oh ! Monsieur, nous sommes d'honnêtes gens !... Copier les toiles des maîtres, ce n'est pas défendu : il y a, dans les musées, des artistes qui font cela toute leur vie et personne ne le leur reproche... , mais imiter une signature, cela, jamais !... .

— Cependant, les marchands m'avaient laissé entendre...

— Ce qu'ils disent est leur affaire... , mon mari n'a rien à y voir ; il leur livre la marchandise ; ils en font ensuite ce qu'ils veulent ! Ah ! Monsieur, soupira-t-elle, il préférerait bien leur vendre ses tableaux, allez... , mais qui achèterait les toiles d'un inconnu ?... . Alors, pour ne pas mourir de faim, il fait des Hanschwanden... et si vous saviez ce qu'on les lui paie !... .

L'académicien sentit sa colère tomber peu à peu. Cette femme avait raison. La chance qui sourit aux uns est impitoyable pour les autres. Ainsi n'est-il pas juste que ceux qui lui doivent la fortune et la gloire aident un peu les moins favorisés ?

Une palette gisait sur le parquet, près du chevalet.

Il la ramassa, prit un pinceau qu'il trempa dans un peu de vermillon et, dans un coin du tableau, signa : HANSCHWANDEN.

— Ah çà, Monsieur, que faites-vous ? s'écria la jeune femme, cherchant à comprendre.

— Je laisse mon nom à votre mari, répondit le peintre... . Qu'il aille porter cette toile à Carbonnat, le marchand de la rue Laffitte, qui lui en donnera dix mille francs... , cela parera à vos premiers besoins... . Et quand il rentrera, vous lui direz, de ma part, de passer demain à mon atelier... , je me chargerai de lui et j'en ferai aussi un artiste célèbre... , à condition, toutefois, qu'il ne fasse plus des Hanschwanden, parce que voyez-vous...

Il s'interrompit un instant et, avec un peu de malancolie, conclut :

— Les Hanschwanden, c'est déjà de la vieille peinture et il faut laisser aux jeunes la gloire de l'avenir.

Peuple de France.

POUR GARDER VOS ENFANTS

Il faut que les enfants puissent dire : " Chez nous c'est beau ".

Il est plus sage de dépenser pour rendre plus agréable le foyer et garder les fils à la terre que de mettre de l'argent à la banque et n'avoir pas de garçon pour cultiver après soi.

Chaque année et peu à peu, plantez des arbres d'ornement, des arbres fruitiers ; ayez une galerie avec véranda où il fera bon de s'asseoir pour goûter le repos et la fraîcheur ; que votre maison soit peinturée pour que vos enfants l'aiment et la trouvent de leur goût, et laissez les choisir vos couleurs ; que votre maison soit bien éclairée, car instinctivement les enfants ont hâte de laisser une maison sombre, où l'on est sensé être malheureux et s'ennuyer à la mort : si vos moyens vous le permettent ayez un instrument de musique acquis selon les aptitudes de vos enfants. Il y a beaucoup de balançoires et tant mieux pour les enfants si souvent en peine d'eux ; qu'on trouve chez vous les jeux de cartes, de dominos, de dames, etc.

Science Ménagère

Art culinaire

LES VIANDES

Voici matière pour former un gros volume tant le sujet est vaste et prête à considérations ; pour notre part, nous nous bornerons à donner quelques articles classés sur ce sujet, écrivant les notes qui nous sembleront les plus nécessaires et les plus utiles à la ménagère.

Aujourd'hui nous parlerons de la viande proprement dite, qui est la viande de boucherie considérée au point de vue 1° de sa valeur nutritive, 2° des caractères de la bonne viande, 3° de son altération et des indices la révélant, 4° de sa conservation.

VALEUR NUTRITIVE : Les viandes ne sont pas toutes nutritives au même degré, mais en général elles nourrissent d'une façon incomplète parce qu'elles n'apportent pas à la machine humaine, tous les éléments nécessaires à l'entretien de son activité. Elle est considérée toutefois comme un puissant excitant digestif ; elle réveille l'appétit, l'entretient même, l'exagère car elle pousse à la suralimentation. Sa digestion qui se fait dans l'estomac et l'intestin grêle, s'effectue assez bien chez les gens bien portants mais par contre, elle porte à la paresse des intestins.

La viande est aussi un toxique et son usage habituel et constant amène une intoxication lente mais sûre dans l'organisme.

Concluons de ceci que la viande a une valeur alimentaire relative et que son absorption doit être une nécessité et non pas une habitude. Doivent s'en abstenir surtout, toutes les personnes qui souffrent de quelques symptômes d'intoxication tels : fatigue facile surtout fatigue du matin, mauvais sommeil, oppression ou palpitation de cœur au moindre effort, maux de tête habituels. Les enfants jusqu'à 6 ans devraient s'en abstenir de même toute personne au dessus de 40 à 50 ans.

Cette dernière partie s'égare un peu du sujet réel et s'applique plutôt à la chimie de l'alimentation mais la digestion, je crois peut avoir sa place ici. Sur ce passons aux

CARACTÈRES D'UNE BONNE VIANDE

La viande de première qualité doit être recouverte extérieurement d'une couche de graisse blanche ou jaune-pâle suivant l'espèce, l'intérieur d'un beau rouge clair, vif, persillé de nombreuses marbrures de graisse. Elle n'a presque pas d'odeur, est ferme et résistante au toucher, les fibres sont sucrées, la moelle est ferme d'un blanc mât rosé.

ALTÉRATIONS ET INDICES : Certaines conditions favorisent la putréfaction de la viande d'une façon absolue telles sont : la saignée incomplète, l'abatage de l'animal en état de fièvre, l'état de graisse très avancé du sujet, un temps orageux. Les premiers indices de putréfaction ne peuvent échapper à un œil attentif. Ils se traduisent par des teintes verdâtres très pâles qui s'observent surtout à la surface de la graisse et au voisinage des os ; en la flairant de près on lui découvre une odeur qui décèle sa mauvaise qualité.

C'est évident qu'une telle viande renferme des produits qui la rendent impropre à l'alimentation. Une autre altération moins grave est la présence sur la viande de larves de mouches. L'éclosion des œufs se fait dans l'espace de quelques heures. Ces bestioles donnent à la viande un caractère répugnant mais ne la rendent pas tout à fait impropre à la consommation du moment qu'elle n'est pas putréfiée. Il suffit d'enlever les larves et la couche de viande sur laquelle elles reposaient pour pouvoir consommer le reste sans inconvénients.

La viande peut encore être altérée sans être putréfiée : altération due à la maladie ou à un état particulier de l'animal.

On peut classer en cinq groupes ces causes d'insalubrité ; voyons-les brièvement.

1° *Viandes non alibiles* ; viandes d'animaux abattus trop tôt après la naissance. On les reconnaît à leur consistance molle, pâle, gélatineuse ; la moelle des os est rouge ; la graisse est grisâtre et grumeleuse. Ces viandes n'ont aucune valeur et ont des propriétés purgatives qui les retranchent de la catégorie des viandes saines.

2° *Viandes malades*. Les viandes malades qui sont celles des animaux atteints de maladies inflammatoires aiguës. Les caractères anormaux de ces viandes sont entre autres : chair terne et décolorée, sérosité abondante suintant, odeur particulière, dépôts sanguinolents entre les muscles.

3° *Altérations parasitaires* ; Le porc est sujet à deux maladies très graves qui se communiquent à l'homme. Ce sont : la ladrerie et la trichinose. Le ténia et la trichine sont deux vers intestinaux parasites à double vie ; ils ne vivent qu'au dépens d'un autre organisme et ne se développent complètement que dans le second organisme où ils prennent naissance. Ni le temps, ni la mort de l'animal, ni la salaison, ni la fumure ne peuvent détruire ces microbes dangereux s'ils sont transmis à l'homme. Seule la chaleur à 100 degrés C. les tuera. De là la nécessité de faire cuire très bien la viande du porc. Le bœuf, quoique moins souvent renferme aussi un ver tenia qui s'enkiste et se développe dans l'intestin de l'homme.

4° *Maladies virulentes* qui sont transmissibles à l'homme. On les énumère : le charbon, la rage, la tuberculose, le tétanos.

Donnons un caractère indicateur de chacune de ces maladies.

La fièvre charbonneuse chez le bœuf laisse le muscle décoloré et la graisse empestée. La rage dépose dans les centres nerveux et la salive de l'animal une espèce de virus.

La tuberculose est caractérisée par des tumeurs arrondies, jaunes, souvent pierreuses que l'on observe soit dans le poumon ou sur les organes intestinaux. Chez le porc et le veau la maladie est grave et dangereuse.

Le tétanos s'observe par une certaine contraction musculaire et l'état fiévreux de la viande

Par tous ces indices énumérés la managère prudente peut observer les diverses maladies dont la viande, dont elle dispose pour la nourriture de sa famille, peut fort bien être atteinte et éloigner les risques et dangers qu'elle prévoit pour la santé des siens.

CONSERVATION : Les modes de conservation des viandes sont très variés. Nous allons étudier les plus pratiques.

Un procédé très simple est d'exposer la viande dans un courant d'air froid et sec et dans un endroit éclairé faiblement afin d'éloigner les mouches, mais dans les grosses chaleurs, ce procédé ne vaut rien.

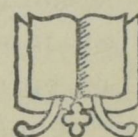
Le froid est le mode de conservation le plus sûr, il ne nuit en rien à ses qualités nutritives et digestibles. Le dégel doit cependant s'opérer lentement et avec certaines précautions sans cela la viande perdrait de ses qualités.


Reste les procédés suivants : Stérilisation, fumaison et salaison que nous traiterons dans un prochain article.

Marie ROLLET.

LE RUINEUX CHAMPIONNAT

Des citoyens de la libre Amérique, M. Ludwig Consumo, de Chicago, et M. John Bongo, de West Hammond, prétendent l'un et l'autre au championnat de l'appétit. M. Bongo déjeune de cinq livres de bifteck, de trois poulets, de neuf mètres de saucisses et de quatre harengs bouillis, tandis que M. Consumo mange cinquante-quatre gaufres, trente-deux douzaines d'huitres, quatre selles d'agneaux, deux boîtes de corned beef. M. Bongo absorbe avec ses mets quatre litres de petite bière, M. Consumo cinq litres de café au lait. Ces ogres viennent de se lancer un défi ; il mangeront jusqu'à ce que l'un deux demande grâce. Le vainqueur sera proclamé champion du monde, l'autre payera le déjeuner. Et il sera réduit à la mendicité.





AU COIN DU FEU

POUR S'AMUSER

La Direction de l'*Apôtre* donnera deux prix de une piastre chacun à ceux qui enverront toutes les solutions justes des jeux d'esprit de chaque mois. Le rébus fera partie du concours. Les prix seront tirés au sort et nous publierons les noms des heureux gagnants. Les réponses devront être mises sur une feuille spéciale et adressées, dans les quinze jours qui suivent la publication de chaque livraison, à M. le Directeur de l'*Apôtre*, 103, rue Sainte-Anne, Québec, Canada.

RÉPONSES AUX JEUX D'ESPRIT DU MOIS DE MAI

DEVINETTES

1° Il est dangereux de se promener au soleil parce qu'alors on s'expose au plus grand des astres (désastre).

2° La différence qu'il y a entre un musicien et un lièvre, c'est que le premier aime la musique et que le second, le plein champ (le plainchant).

3° La chaussure.

RÉCRÉATION MATHÉMATIQUE

Pour prouver que 13 est contenu 6 fois en 12, il faut écrire à la suite les douze premiers nombres : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12. Alors additionnez 1 et 12 vous aurez 13 ; 2 et 11, vous aurez 13 ; 3 et 10, vous aurez 13 ; 4 et 9, vous aurez 13 ; 5 et 8, vous aurez 13 ; 6 et 7, vous aurez 13. Ce qui fait bien 6 fois 13.

REBUS NO 16

Mot à mot . An — t' houx — TE chaud — z' île — phoque — ON scie D — ré — la fin.
En toute chose il faut considérer la fin.

A trouvé les solutions justes : M. Antoni Joly, "Sacré-Cœur", St-Hyacinthe.

Ont envoyé des solutions incomplètes : Le Pensionnat du Bon Pasteur, St-Hubert, Chambly; Melle Anne Fraser, Somerset, Man., et M. Jean-Paul Riopelle 2635, Ontario est, Montréal.

Un prix a donc été attribué à M. Joly.

CONCOURS No 22

DEVINETTES

1° Quelles sont les lettres les moins faciles à lire ?

1° Quelle différence entre la lettre *i* et un clocher ?

ENIGME

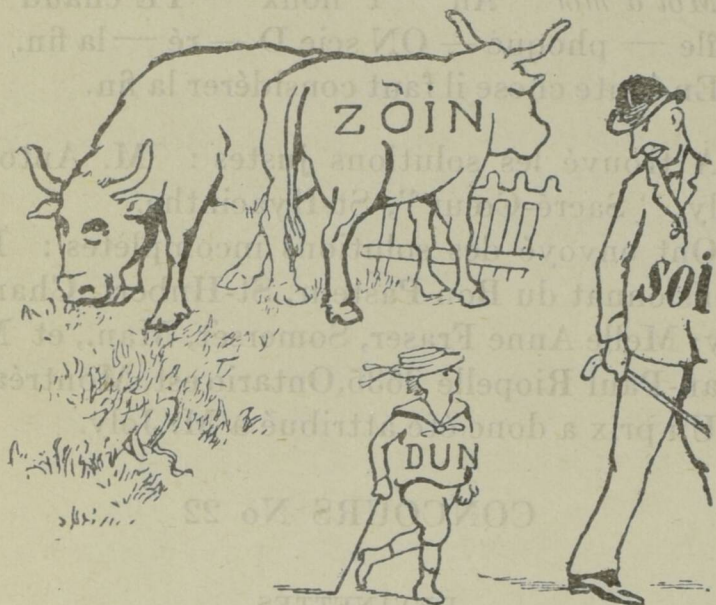
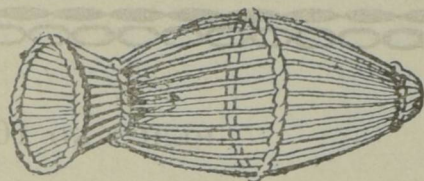
Dans le bosquet où je pris naissance
Je vis en paix dès ma plus tendre enfance.
En vieillissant j'acquiers beaucoup d'appas,
Mais ma beauté me conduit au trépas ;
Un amateur avide et sans scrupule
M'arrache, hélas ! de ma chère cellule.
Non satisfait de mon enlèvement,
Il me prépare un horrible tourment ;
Je fais un cri qui termine ma vie,
Et ma douleur contente son envie.

QUESTION LITTÉRAIRE

Quel est le poète qui dans un naufrage, se jeta à la mer en ne sauvant que le manuscrit qui l'a immortalisé ? Quel était ce manuscrit ?

REBUS NO 17

ON



— Je veux voir maman !

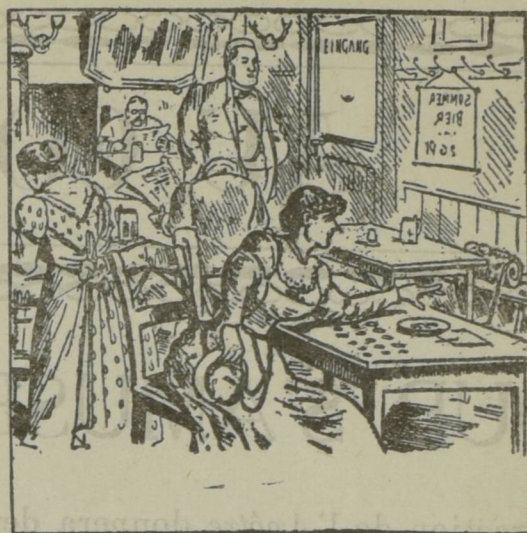
— Ta maman, elle est devant toi !

A l'école de X...

— Dites-moi, Larfaillou, quelles sont les villes de France qui, multipliées, donnent un produit de 21 ?

— Je donne ma langue... oust !

— Eh bien ! ce sont les villes suivantes : Troyes, Foix, Cette (3 fois 7, 21).



Cette femme se fera certainement volé par le mendiant qui est là avec son bâton levé pour la frapper.

M. Briand orateur

UN DE SES PREMIERS GRANDS SUCCÈS



LATZARUS, dans la *Revue hebdomadaire* du 29 janvier, raconte, sur les débuts de M. Briand au barreau, une histoire qui a tout l'air d'un conte, mais dont il garantit l'authenticité :

Il y avait un journaliste qui, condamné pour diffamation, sortit du tribunal et s'en alla maudire ses juges. Le tort qu'il eut fut de maudire en même temps l'avocat de son adversaire. Il écrivit l'article le plus injurieux, sur un ton qu'il s'efforçait vainement de rendre badin. " Savez-vous, disait-il en substance, ce que c'est qu'un avocat ? C'est un imbécile qui s'affuble l'après-midi d'une robe de femme pour se livrer à des exercices de mi-carême..." Et de dauber sur l'avocat qui l'avait fait condamner, un homme affreux, la risée des jeunes filles, un homme vraiment laid, puis sur tous les avocats et le barreau en général. Car ce journaliste était très jeune et très pauvre. Depuis, il a fait, m'a-t-on dit, fortune, et c'est à peine s'il est encore radical. Mais dans ce moment-là, il était socialiste, voire socialiste-révolutionnaire.

Or l'avocat, ayant pris connaissance de l'article, fut mécontent et assigna son insulteur. Celui-ci télégraphie au camarade Briand pour le prier de venir le défendre. Le camarade Briand accepte, mais prie qu'on fasse remettre

l'affaire et n'y songe plus. Un matin, il est surpris par un télégramme. Le procès doit être appelé le lendemain. Le journaliste compte sur lui. Il y a un excellent train qui arrive à 6 heures du matin.

Et voilà Aristide Briand qui prend, dans cet excellent train, une place de seconde classe, grelotte toute la nuit et arrive au petit matin dans la gare endormie. Sur le quai, deux hommes l'attendent : son client et un ami.

— Bonjour, citoyen !

— Bonjour !

Et tout de suite, on parle de l'affaire. Mais Briand, presque endormi n'écoute guère.

— Ecoutez, dit-il, je vais d'abord aller me reposer à l'hôtel, et puis, vers 10 heures, vous me réveillerez. J'irai faire mes visites aux magistrats, et vous me raconterez votre histoire en route.

— Mais, dit le client, l'audience s'ouvre à 8 heures du matin !

A 8 heures ! M. Briand frissonne. Enfin ! . . . Qu'on lui dise de quoi il s'agit !

— Oh ! c'est une petite affaire de rien . . . voici . . . Un avocat . . .

M. Briand hoche la tête, fort ennuyé. Une petite affaire ? Insultes à un avocat . . . Le barreau solidaire . . . La condamnation est certaine.

— Et qui plaide contre moi ?

— Jacquier, de Lyon.

Jacquier ? C'est le comble ! Jacquier, que dans toute la région lyonnaise on appelle le grand Jacquier, et qui est en effet un grand avocat. Il a plaidé à Paris, pour l'un des accusés de la Haute-Cour, magistralement. Que faire ? M. Briand lit l'article incriminé entre deux bouchées du repas matinal qui représente tous les honoraires qu'il touchera, et, une demi-heure avant l'audience, il se rend au Palais de Justice. La salle d'audience est pleine. Pour entendre le grand Jacquier et un avocat de Paris, toute la population élégante est accourue. Il n'est qu'un stratagème qui puisse sauver l'avocat inquiet. Mais lequel ?

M. Briand descend chez le concierge du palais qui loue les robes aux avocats étrangers. Et le concierge, plein de déférence, lui tend la plus belle. Mais il la repousse et détourne la tête. — Non ! pas celle-là ! Un avocat socialiste ne peut revêtir une toge aussi magnifique ! N'y en a-t-il pas quelqu'une dont personne ne

veuille plus ? Le concierge rit. Il y en a une, très vieille, toute verte, mais il n'oserait pas.

— Si ! qu'il ose ! Il sied que les vêtements soient assortis à la condition de chacun. Et on tire la vieille robe d'un placard où elle moisit. M. Briand s'en affuble aussitôt. Les boutons ne tiennent plus guère. Il demande la permission d'en arracher quelques-uns. Ne pourrait-il aussi agrandir cette déchirure ? Le concierge accepte, tout fier et ravi d'être mêlé à une bonne farce. L'instant d'après, M. Briand fait son entrée en haillon dans la salle d'audience.

Et il parle. Il n'excuse pas son client. Son client a eu le tort. L'avocat dont il s'est moqué n'est pas laid du tout. Cependant, qu'est-ce que la laideur ? La laideur, comme la beauté est relative. Tel est beau chez les Esquimaux qui serait jugé chez nous parfaitement hideux. Est-il donc raisonnable de s'offenser parce qu'un homme sévèrement condamné a trouvé laid l'avocat de la partie adverse ? M. Briand ne comprend pas cette susceptibilité. Il permet qu'on dise de lui qu'il est le plus laid des hommes. Son costume, il est vrai, ne l'avantage guère. Si cette robe est une robe de femme, comme son client n'a pas craint de l'écrire, c'est la robe d'une vilaine femme, fort peu soigneuse au surplus. Et de décrire ce vêtement, de montrer les boutonnières vides, d'analyser chaque tache et de fourrer le poing dans les déchirures. Une plaidoirie ? Non, sans doute, mais un excellent "numéro" de music-hall. Aussi, on rit. Les dames rient sous leurs chapeaux plats. Les juges rient. Il n'y a que le grand Jacquier qui ne rit pas.

Car M. Jacquier sait bien que lorsque son jeune confrère se sera assis, au milieu de l'hilarité générale, mêlée de quelques applaudissements, il devra, lui, se lever et parler gravement, et jouer, par conséquent le moraliste solennel et ennuyeux. "Messieurs, l'honneur de notre ordre . . ." Oui. Sans doute. On l'écoute avec déférence, puisqu'il est le grand Jacquier. Mais on regrette le subtil plaisantin de tout à l'heure, et les juges, finalement, qui se piquent d'esprit acquitteront l'accusé, pour avoir su choisir un défenseur si divertissant. ¶



A DIRE**Le frère aîné**

Te voilà fort et grand garçon,
Tu vas entrer dans la jeunesse ;
Reçois ma dernière leçon :
Apprends quel est ton droit d'aînesse.

Pour le connaître en sa rigueur,
Tu n'as pas besoin d'un gros livre ;
Ce droit est écrit dans ton cœur :
Ton cœur, c'est la loi qu'il faut suivre.

Ainsi que mon frère l'a fait,
Un brave aîné de notre race
Se montre fier et satisfait
En prenant la plus dure place.

A lui le travail le danger,
La lutte avec le sort contraire ;
A lui l'orgueil de protéger
La grande sœur, le petit frère.

Son épargne est le fonds commun
Où puiseront tous ceux qu'il aime ;
Il accroît la part de chacun
De tout ce qu'il s'ôte à lui-même.

Du poste où le bon Dieu l'a mis
Il ne s'écarte pas une heure ;
Il y fait tête aux ennemis ;
Il y mourra, s'il faut qu'il meure.

Ainsi, quand Dieu me reprendra,
Tu sais, dans notre humble héritage,
Tu sais le lot qui t'écherra
Et qui te revient sans partage.

Nos chers petits seront heureux ;
Mais il faut qu'en toi je renaisse ;
Veiller, lutter, souffrir pour eux,
Voilà, mon fils, ton droit d'aînesse !

Victor de LAPRADE.

Le petit chat

C'est un petit chat noir effronté comme un page.
Je le laisse jouer sur ma table souvent.
Quelquefois il s'assied sans faire du tapage ;
On dirait un joli presse-papier vivant.

Rien en lui, pas un poil de son velours ne bouge ;
Longtemps il reste là, noir sur un feuillet blanc.
A ces minets tirant leur langue de drap rouge,
Qu'on fait pour essuyer les plumes, ressemblant.

Quand il s'amuse, il est extrêmement comique,
Pataud et gracieux, tel un ourson drôlet :
Souvent je m'accroupis pour suivre sa mimique,
Quand on met devant lui sa soucoupe de lait.

Tout d'abord de son nez délicat il le flaire,
Le frôle, puis à coups de langue très petits,
Il le happe ; et dès lors il est à son affaire,
Et l'on entend, pendant qu'il boit, un clapotis.

Il boit, bougeant la queue, et sans faire une
Et ne relève enfin son joli museau plat [pause,
Que lorsqu'il a passé sa langue rêche et rose
Partout, bien proprement débarbouillé le plat.

Alors, il se purlèche un moment les moustaches
Avec l'air étonné d'avoir déjà fini,
Et comme il s'aperçoit qu'il s'est fait quelques
[taches
Il se lisse à nouveau, lustre son poil terni.

Les yeux jaunes et bleus sont comme deux
[agates,
Il les ferme à demi parfois en reniflant,
Se renverse, ayant pris son museau en ses
[pattes
Avec des airs de tigre étendu sur le flanc.

Edmond ROSTAND.